



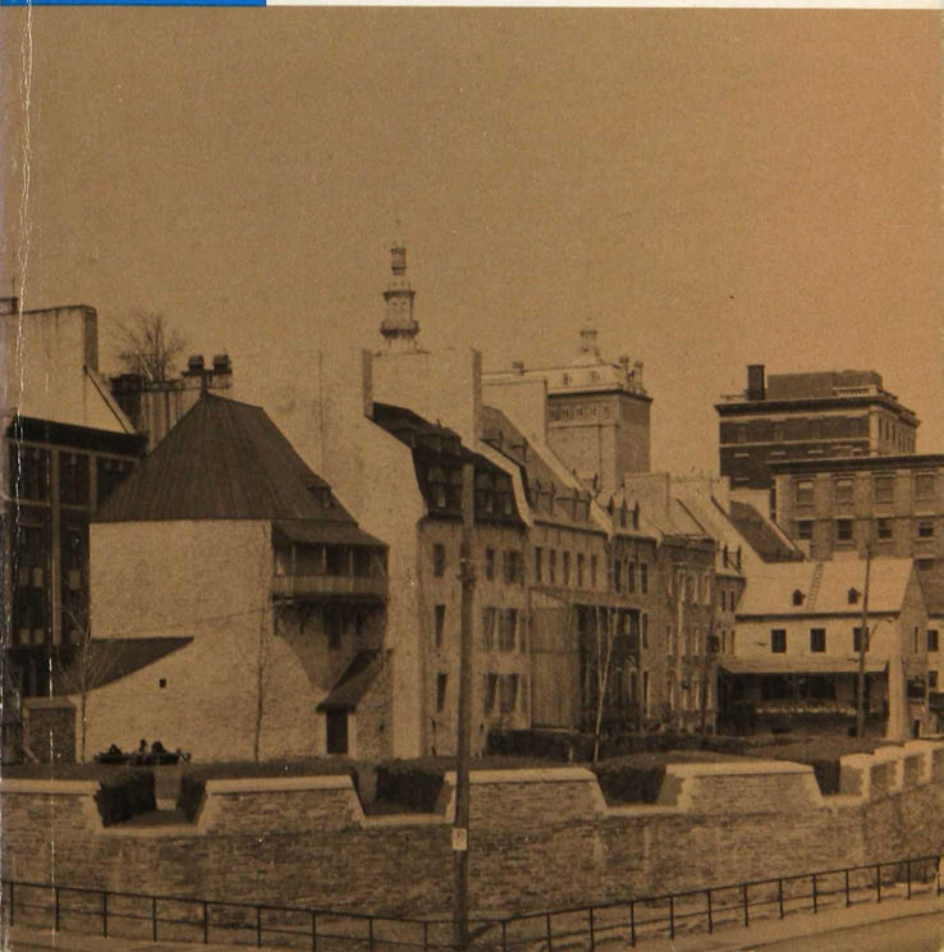
OFF  
A32A1  
C5/23

civilisation  
du québec

# LA BATTERIE ROYALE

de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle  
à la fin du XX<sup>e</sup> siècle

FRANÇOIS PICARD





Bibliothèque Nationale du Québec

# LA BATTERIE ROYALE

de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle  
à la fin du XX<sup>e</sup> siècle

**FRANÇOIS PICARD**

Archéologue et journaliste

SÉRIE PLACE ROYALE

Ministère des Affaires culturelles

Québec

1978

En couverture: La Batterie Royale telle qu'elle apparaît aujourd'hui  
(Photo Philippe Picard).

OFF D7830627  
A32A1  
C5/23

ISBN-7754-3037-4

© Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1978  
Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec  
2<sup>e</sup> trimestre 1978

## INTRODUCTION

Au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles, la basse ville de Québec était surtout habitée par les négociants et les bourgeois qui vivaient de l'activité de son port. Dès la création de la ville, au temps de Champlain, on y installa des canons pour en défendre l'accès aux bateaux ennemis.

Plusieurs batteries\* de canons s'y sont ensuite succédé sur l'éperon rocheux de la Pointe-aux-Roches. Chacune d'elles était adaptée au système de défense de son époque. En 1691, on y construisit la grande plate-forme\* de la basse ville, appelée Batterie Royale vers 1700, qui sera utilisée jusqu'en 1759.

L'ingénieur Levasseur de Néré écrivait, en 1699, que

«la grande plate-forme était très nécessaire en cet endroit en ce qu'elle couvre une partie des maisons de la basse ville et qu'elle les met à l'abri de l'insulte» (cf. note 19).

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la Batterie Royale et la redoute\* du Cap Diamant étaient les plus importantes batteries de canons de Québec. Cependant, dès le début du siècle suivant, à la suite de grands travaux visant à faire de Québec une place-forte imprenable, la multiplication des ouvrages fortifiés fit de la batterie un élément secondaire que les voyageurs ne manquaient pourtant pas de remarquer en arrivant au port.

Elle est l'objet de ce livre car, en 1972, le gouvernement du Québec a décidé d'y faire des fouilles archéologiques et de la restaurer dans le cadre du projet de restauration du quartier de la Place Royale dont elle est un élément important. Des recherches historiques, archéologiques et architecturales ont permis la restauration de la Batterie Royale. En effet, ces trois disciplines sont complémentaires et indispensables quand on désire qu'une construction restaurée témoigne de la réalité du passé.

Les recherches historiques ont été faites dans les dépôts d'archives à Québec, à Ottawa et en France par Michel Gaumond et Jean-Claude Hébert et complétées par les descriptions trouvées dans les récits de voyageurs. L'auteur du présent ouvrage a dirigé la plus grande partie des travaux de fouilles archéologiques qui avaient été commencés en 1972 par le géographe François Gagnon. Les architectes Jean-Louis Boucher et Germain Courchesne ont préparé et organisé les travaux de restauration. L'ensemble des travaux de recherche et de restauration a duré environ cinq ans. Les esquisses et les plans ont été nombreux avant

d'arriver à un accord entre les historiens, les archéologues et les architectes, ce qui permet de présenter aujourd'hui au public la batterie telle qu'elle était il y a deux siècles et demi. Le présent livre explique au lecteur le déroulement et les résultats des travaux de recherche.

L'auteur tient à remercier toutes ces personnes qui lui ont apporté leur collaboration ainsi que Danielle Filion-Naylor, pour son dessin du site fouillé, Jean Audet, Richard Poissant et Roger Picard pour les photographies. Il remercie plus spécialement Germain Courchesne, Michel Gaumont, Corneliu Kirjan et Roger Saint-Louis pour leurs judicieux conseils au cours de la rédaction de cet ouvrage.

Le lecteur trouvera des renvois chiffrés à des notes bibliographiques ainsi que des astérisques indiquant les termes spécialisés définis dans un glossaire en fin d'ouvrage.

## HISTOIRE DU SITE DE LA BATTERIE ROYALE

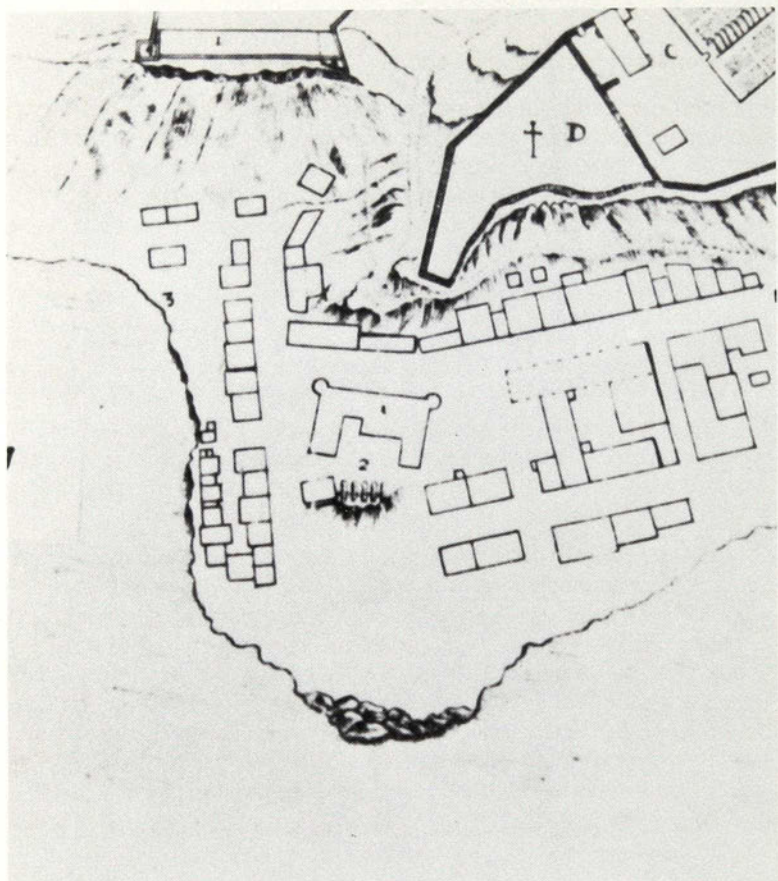


Figure 1 — La basse ville en 1670, Gravure anonyme (A.S.Q.)

### Les premières batteries de canons

En 1660, un terrain de la basse-ville de Québec est concédé par le gouverneur Pierre de Voyer, Vicomte d'Argenson, à Simon Denis, Sieur de la Trinité, alors procureur fiscal et receveur général pour le compte de la Compagnie des Cent-Associés, à proximité du Magasin du Roy de Champlain<sup>1</sup>. Selon cette concession\*, Simon Denis devait construire sur cet emplacement

«une tour de pierre à chaux et à sable pour fortifier le dit lieu, et sur icelle faire un moulin à vent, à la charge que la dite tour de moulin servira à la défense de la basse ville quand besoin sera et qu'il sera laissé au devant d'icelle la place convenable pour bâtir et construire une plate-forme pour mettre la batterie des canons qui sont en la cour du magasin de la communauté . . . »

Il s'agit probablement de la batterie de canons indiquée en E2 sur le plan de «La Ville Haute et Basse de Québec en la Nouvelle France» daté de 1670 (fig. 1)<sup>2</sup>. La tour de moulin serait alors la construction de forme rectangulaire dessinée à l'extrémité sud de cette batterie.

Ce n'est que dans un acte de concession daté du 10 septembre 1683 que l'on trouve de nouveau une référence au système de défense de la basse ville. Cette année-là, les Français sont en guerre contre les Iroquois et, à la basse ville de Québec, on reconstruit les maisons détruites par le grand incendie du cinq août 1682. La concession par MM. Le Fèbvre, Sieur de la Barre, et Jacques de Meulles, alors respectivement gouverneur et intendant, à Charles Denis de Vitré, conseiller au Conseil Souverain, de l'emplacement de la batterie de canons de la basse ville de Québec parle de la réédification d'une batterie de canons à cause de

«l'incommodité qu'apportait au public la batterie de canons posée dans lad. basse ville environnée presque de maisons de tous côtés et esloignée du bord de la rivière<sup>3</sup>».

Selon la concession, cette nouvelle batterie doit être construite plus près du fleuve et avoir pour dimensions soixante pieds\* de front sur le fleuve avec un retour de douze pieds du côté du nord.

Robert de Villeneuve, ingénieur du roi, un cartographe et dessinateur probablement formé par Vauban, avait été chargé par le roi de faire des relevés précis du promontoire de Québec en vue de fortifier la ville. Nous avons retrouvé ses plans de 1685 (fig. 2) et de 1690 qui, bien que dessinés

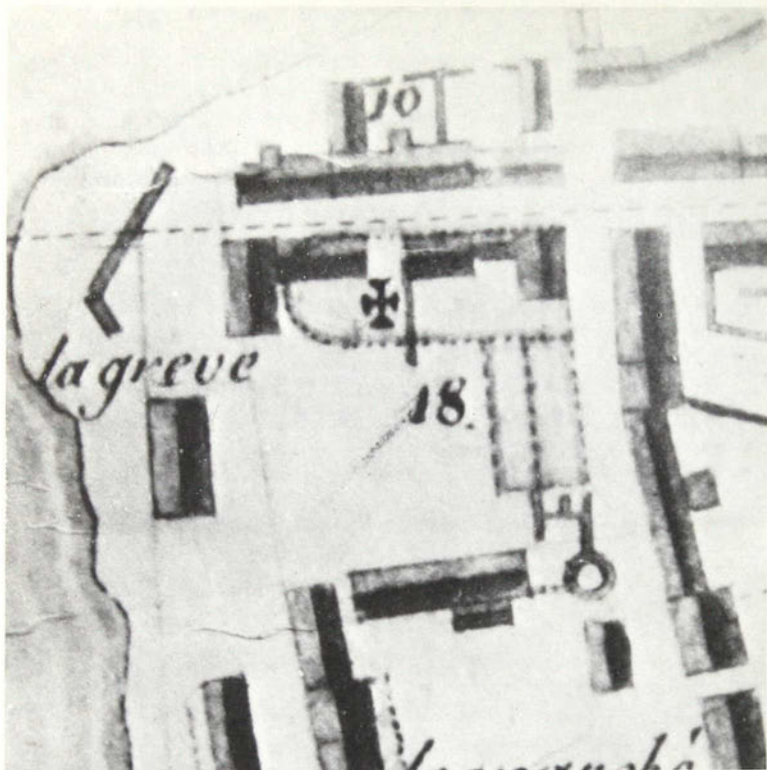


Figure 2 — La basse ville en 1685, extrait du «Plan de la ville et du Château de Québec avec les mesures exactes», par Robert de Villeneuve (A.N.Q.)

par la même personne, donnent deux positions légèrement différentes pour la batterie de 1684<sup>4</sup>. Le plan de 1685 s'est avéré le plus exact quand des fouilles archéologiques, exécutées en 1976, ont permis de mettre au jour les fondements de cette batterie (fig. 3). Le plan de 1690, date à laquelle Villeneuve était en France, a probablement été tracé à partir de dessins moins précis.

### **La batterie de 1691**

1690 avait été une année difficile pour la colonie. En Europe, la guerre de la Ligue d'Augsbourg durait depuis déjà un an, mettant face à face

les pays protestants et les pays catholiques. Elle s'étendit bientôt aux colonies françaises et anglaises d'Amérique. Deux cent cinquante mille Anglais se retrouvaient opposés à douze mille Français. Les Anglais avaient une marine, les Français n'en avaient pas. Phipps, l'amiral anglais, s'empara donc facilement de Port Royal et de l'Acadie péninsulaire, aujourd'hui la Nouvelle-Écosse sans le Cap Breton. Il arriva ensuite devant Québec, en octobre 1690, avec 34 vaisseaux et 3 000 hommes mais il fut repoussé par les troupes françaises.

Louis de Buade, comte de Frontenac, est alors gouverneur et donc commandant des troupes de la Nouvelle-France. Il se rend compte que la ville de Québec a failli tomber entre les mains des Anglais à cause de son mauvais système de défense. De peur de voir les Anglais venir prendre leur revanche, il décide de faire de la ville de Québec une place forte imprenable qui contribuera à la sécurité de la Nouvelle-France. Pour arriver à ses fins, il demande au roi plus de matériaux et d'argent qu'il n'en a besoin dans l'espoir d'en recevoir suffisamment.

La Batterie Royale fait partie de l'ensemble de constructions destinées à constituer l'enceinte fortifiée de la ville. Elle est mentionnée pour la première fois en 1691, dans un marché de construction entre Claude Baillif, entrepreneur de bâtiments très connu et très prolifique à Québec à cette époque alors qu'il venait de terminer la construction de l'église Notre-Dame-de-la-Victoire, et Jean Bochart de Champigny, alors intendant de la Nouvelle-France.

« ... bonne et solide Muraille de plate forme au lieu appelé la Pointe aux Roches sur le port de cette Ville en forme de bastion\* et de l'estendue qu'elle est tracée par le Sr. franquelin de l'ordre ... pour y estre mis et posé une batterie de Canon nécessaire à la défense de cette Ville; ds laquelle plateforme\* la muraille aura dix pieds d'épaisseur dans son fondement, faite avec mortier a chaux vive venant en talus (jusqu'à hauteur des grandes marées), a deux pieds et demy d'épaisseur; au dessus duquel talus sera Elevé perpendiculairement un parapet\* de deux pieds d'épaisseur seulement, et de quatre à cinq pieds de hauteur ou sera laissé le nombre d'embrasures\* qu'il sera jugé nécessaire aux endroits quy luy seront marquez quand il le lèvera; et au derrière de la dite muraille, tout à l'Entour d'Icelle, sera mis des pilliers bouttans de dix pieds en dix pieds ayans vingt pieds en longueur et trois pieds d'épaisseur, jusqu'à hauteur dud. talus, pour soutenir et appuyer lad. muraille et les terres qui formeront la terre plain\* de lad. plate forme; et pour ce faire fournir par ledit Entrepreneur le Nombre d'ouvriers nécessaire et de très bons matériaux: Scavoir pierre de Beauport ou de grais pour les parements de lad. muraille en dehors, et pour tout ledit parapet entier; et autre bonne pierre des Environs de cette Ville pour les dedans; le tout avec bon mortier a chaux vive comme dit est<sup>5</sup>».



Figure 3 — Les vestiges de la base des murs de la batterie de 1683 sont visibles en bas à gauche de la photo (photo Michel Gaumont)

Ce texte est la description de la batterie la plus détaillée que nous avons retracée jusqu'à ce jour. Nous donnerons plus loin les mesures des vestiges actuels qui permettent une comparaison avec ce marché de construction. Nous n'avons pas encore trouvé le plan de Franquelin, carto-

graphe et hydrographe du roi, successeur provisoire de Villeneuve, dont il est question dans ce marché, plan qui donnerait de précieux renseignements sur la batterie construite en 1691.

La plus ancienne gravure représentant la Batterie Royale semble être celle qui a été publiée dans les récits de voyages de La Hontan et qui est datée de 1691<sup>6</sup>. Cette gravure indique la batterie avec un éperon\* très avancé vers le fleuve et flanquée de deux tours à son entrée, ce qui est bien fantaisiste.

Une lettre de Frontenac au ministre de la Marine, datée du 20 octobre 1691, parle d'un plan des fortifications de Québec envoyé en France mais ce plan n'arrivera pas à destination car le navire

«*Le Saint-François-Xavier* sur lequel il se trouvait a coulé à l'entrée du Golfe au cours de son voyage vers la France».

Frontenac renverra donc ses plans, cartes et rapports en 1692, ce qui est confirmé par une lettre du ministre au gouverneur Frontenac datée de 1693<sup>7</sup>. Villeneuve, ingénieur du roi, de retour à Québec d'avril 1691 à novembre 1692, ne manque pas de critiquer les travaux de la plate-forme de la basse ville:

«C'est un ouvrage qui a coûté plus de douze mille livres, et qui ne vaut rien: la maçonnerie en est si mauvaise que l'année dernière les glaces la faisaient trembler . . . à beaucoup d'endroits on y enfonce la canne entre les joints plus de deux pieds avant<sup>8</sup>.»

Douze mille livres peut être considéré comme une forte somme quand on sait que la maison Milot, à l'angle des rues Notre-Dame et du Porche, a coûté 2 500 livres à la même époque. Cette maison en pierre de deux étages avec cave voûtée et mansarde mesurait 10,50 mètres de longueur par 7,80 mètres de largeur.

Villeneuve accompagne son rapport d'un plan de la ville de Québec sur lequel sont indiqués les ouvrages faits et à faire pour la fortification<sup>9</sup>. Ce plan est dessiné avec précision mais ne semble pas conforme à la réalité puisqu'on y voit 17 embrasures et une plate-forme continue pour les canons (fig. 4). Il s'agit peut-être ici d'un projet non réalisé car, à cette époque, on n'a ni assez de canons, ni assez d'espace pour armer la batterie de cette façon. Même le roi, dans une lettre adressée au gouverneur Frontenac en date du 4 mars 1693, trouve

«une évidente démonstration d'impossibilité pour l'exécution des projets de travaux du Sieur de Villeneuve»

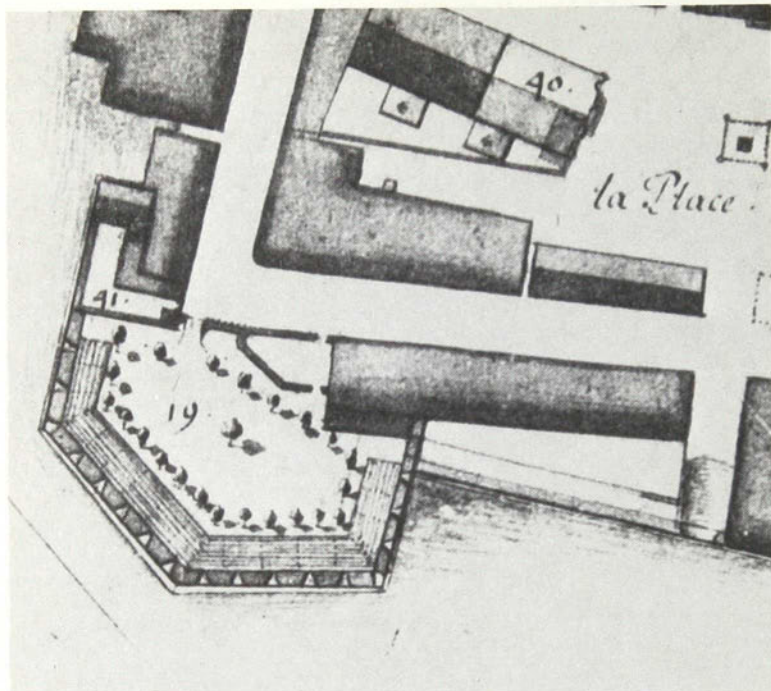


Figure 4 — «Plan de la ville de Québec en la Nouvelle France où sont marqués les Ouvrages faits et à faire pour la Fortification» (extrait) par le Sieur de Villeneuve, ingénieur du Roy (A.N.Q.)

et décide de remplacer ce dernier, comme ingénieur, par le Sieur Levasseur de Néré<sup>10</sup>. Dans la même lettre, le roi se dit étonné du coût exorbitant des travaux de construction des plates-formes de Québec par rapport au peu d'ouvrage qui y est fait.

En attendant l'arrivée à Québec du nouvel ingénieur, c'est le Chevalier de Beaucourt, capitaine réformé, qui fait les dessins et dirige les travaux de fortification en cours<sup>11</sup>. Il est donc possible que ce soit lui qui ait écrit le «Mémoire sur les fortifications de 1693», non signé, dans lequel figure une description de la batterie comportant bon nombre de renseignements intéressants:

«... faite en forme d'un petit bastion\* dont les faces ont douze à treize toises (23,4m à 25,35m) de long, huit à neuf toises (15,6m à 17,55m) de flanc. Les parements en dehors sont de pierre de beauport. L'on a fait refaire les embra-

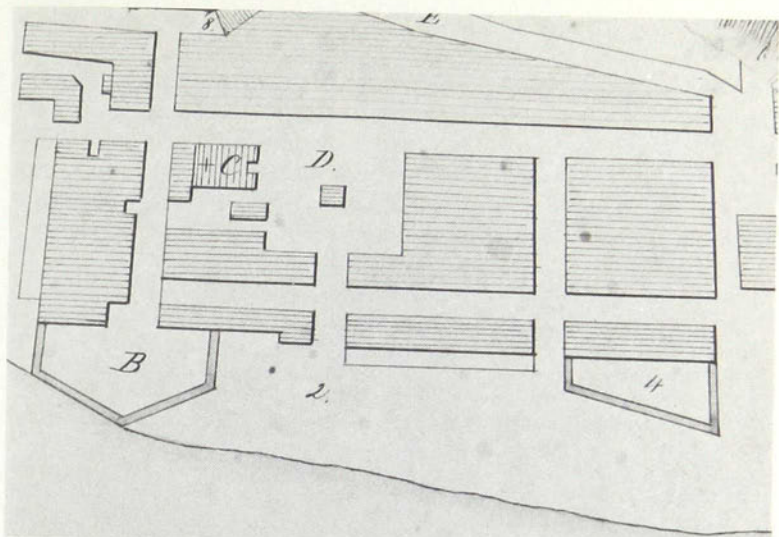


Figure 5 — Extrait du «Plan de la ville de Québec» anonyme, daté de 1683 qui portait comme légende pour la lettre B: «bastion appelé La platte forme avec quatorze Canons montés» (A.N.Q.)

zures de briques avec un petit chassis de bois par derrière à deux pieds et demie du mur du parapet et on a mis de la terre batue entre pour empescher les Esclats. Et il y a quatorze Embrasures. Elle est faite sur un roc à basse marée et fort bien située pour battre la rade, flanquer le Cul de Sac, et de l'autre Costé le reste de la Basse Ville<sup>12</sup>»

Les dimensions données pour les faces correspondent aux dimensions actuelles, mais les flancs devaient être plus courts à cette époque. La légende d'une gravure anonyme datée de 1693 confirme le nombre de 14 embrasures sur la grande plate-forme de la basse-ville (fig. 5)<sup>13</sup>.

Le 6 novembre 1694, Frontenac écrit au roi pour lui rendre compte des dépenses faites sur les fortifications et lui parle des réparations qu'il a dû faire à la grande plate-forme de la basse-ville de Québec<sup>14</sup>. Elles n'ont certainement pas été suffisantes puisque, en 1695, Levasseur de Néré, ingénieur militaire, successeur de Villeneuve depuis 1694, parle de réparations à faire dans son rapport sur l'état des fortifications de Québec<sup>15</sup>. Il prévoit un rempiètement de cette batterie, très mal construite, dont les murs font un «ventre considérable». Il décide aussi de faire reconstruire les parapets de la fortification «dans lesquels on avait construit

14 embrasures, ce qui avait tellement affamé les merlons\* que les affûts\* de canons se rencontraient les uns les autres».

Les 14 embrasures, qui figurent pour la dernière fois sur une gravure anonyme, un peu fantaisiste, mais très expressive, datée de cette même année 1695 (fig. 6)<sup>16</sup>, doivent alors être un des points faibles de la fortification puisqu'on décide de refaire tout le parapet\*. Un devis de maçonnerie du 16 août 1695 demande, en effet, le rétablissement des parapets et des embrasures:

«... qu'il soit donné 3 pieds d'épaisseur sur les faces et les flancs... la hauteur du dit parapet sera de 5 pieds 3 pouces sur le derrière et de 4 pieds six pouces sur le devant terminée par la plinthe, dont il est fait mention, laquelle fera saillie de 2 pouces du côté de l'eau»... il fera aussi de briques le dedans des joues des embrasures et les angles de pierres de Beauport, ce qui comprendra toute l'épaisseur du dit parapet, il pavera pareillement de briques le fond de leur glacis conformément à ceux de la Redoute<sup>17</sup>».

Ces travaux ainsi que «le mur de clôture entre Gosselin et la dite plate forme», qui devait être construit dans l'alignement du mur est de la maison de Gosselin, ont certainement été faits en 1695 puisque l'auteur d'un plan daté de 1698, probablement Levasseur de Néré, représente la batterie avec seulement 11 embrasures (fig. 7)<sup>18</sup>. Au cours de son séjour en France, en 1699, il confirme d'ailleurs que les parapets ont été refaits en 1695:

«on leur a donné les proportions portées par le profil cotté 42. Cet ouvrage demande un rempiètement dans toute l'Etendue de son pourtour sur 9 à 10 pieds de hauteur le pied ayant glissé faute d'Encastrement et exécution en ayant été trop précipitée ce qui luy fait faire un ventre considérable et ce qui d'ailleurs le met en risque de tomber si on ne la prévient par led. rempiètement<sup>19</sup>».

Dans son «Mémoire concernant les ouvrages de la fortification de Québec en 1700», Levasseur de Néré rappelle que la grande plate-forme de la basse ville est menacée de ruine et qu'il a même été obligé de la faire étançonner pour qu'elle puisse passer l'hiver sans s'écrouler, surtout dans les angles<sup>20</sup>.

Vauban, maréchal de France et commissaire général des fortifications, a vu le plan de Levasseur de Néré qui accompagne ce mémoire et représente, entre autres, la Batterie Royale cottée W et son profil cotté 42, puisqu'il en parle dans une lettre adressée au ministre de la Marine, le 30 mars 1700<sup>21</sup>. Ce plan serait d'un très grand intérêt pour les chercheurs si l'on pouvait le retracer.

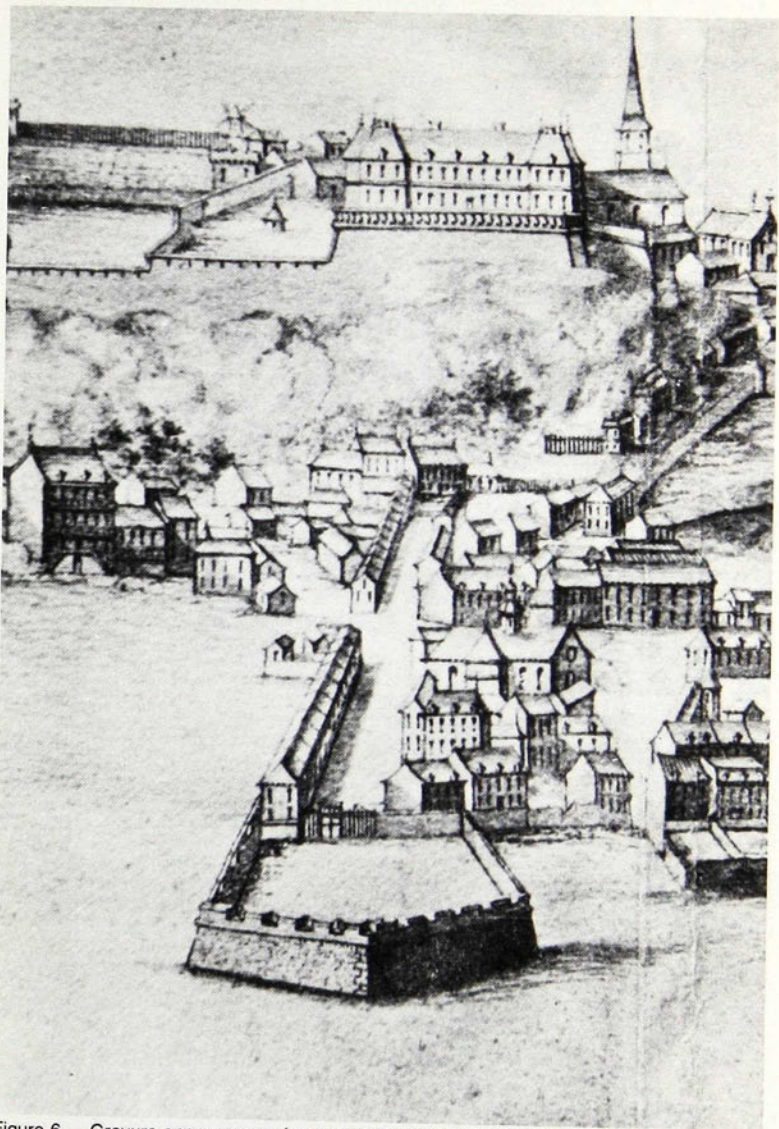


Figure 6 — Gravure anonyme représentant la basse et la haute ville en 1695

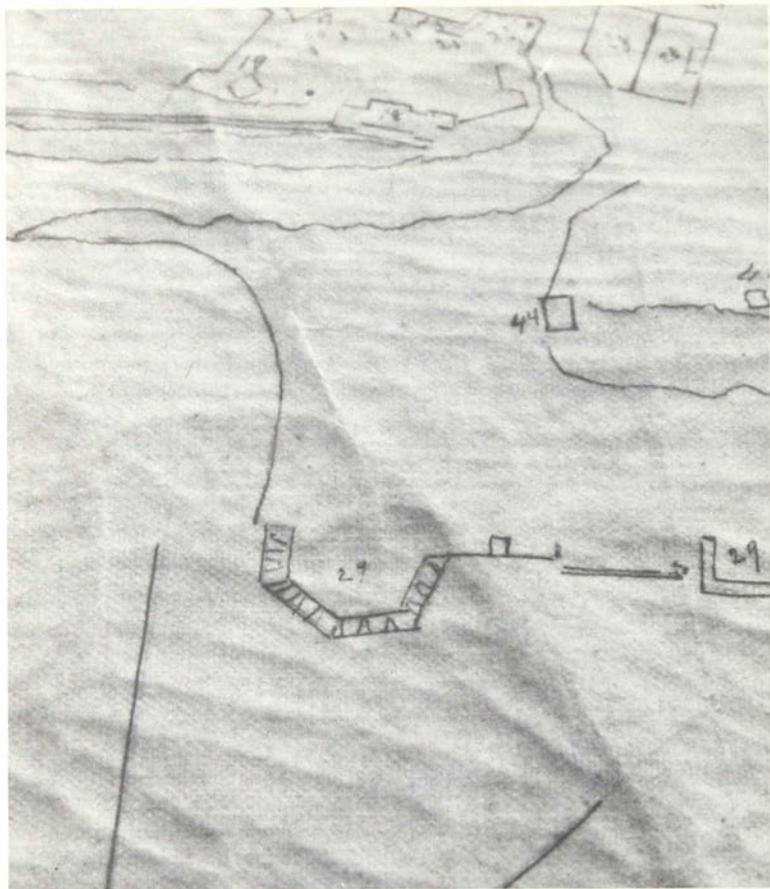


Figure 7 — Extrait du «Plan et profils des ouvrages de Québec avec les augmentations faites en 1667 et qui restent à faire en 1698.» Auteur probable: Levasseur de Néré, 1698 (A.S.Q.)

De cette époque, nous avons seulement deux gravures qui représentent la ville de Québec avec le quartier de la Place Royale en premier plan. Sur l'une d'elles, faite par Franquelin en 1699, la batterie ne comporte pas d'embrasures (fig. 8)<sup>22</sup>. Sur la seconde, dessinée en 1699 par Charles Bécart de Fonville, réputé pour ses talents de dessinateur, la batterie a des embrasures et est recouverte d'arbres (fig. 9)<sup>23</sup>. Nous avons aussi



Figure 8 — Gravure représentant la ville de Québec en 1699 par Franquelin (A.S.Q.)

retrouvé un plan anonyme non daté qui représente la batterie avec 11 embrasures (fig. 10)<sup>24</sup>.

### Nombreuses réparations entre 1700 et 1750

Ce n'est qu'en 1702, alors que la guerre de succession d'Espagne vient d'éclater et qu'il devient urgent de bien fortifier la colonie, que l'on commence à faire les réparations demandées par Levasseur de Néré plusieurs



Figure 9 — Gravure représentant la ville de Québec en 1699, par Forville (A.S.Q.)

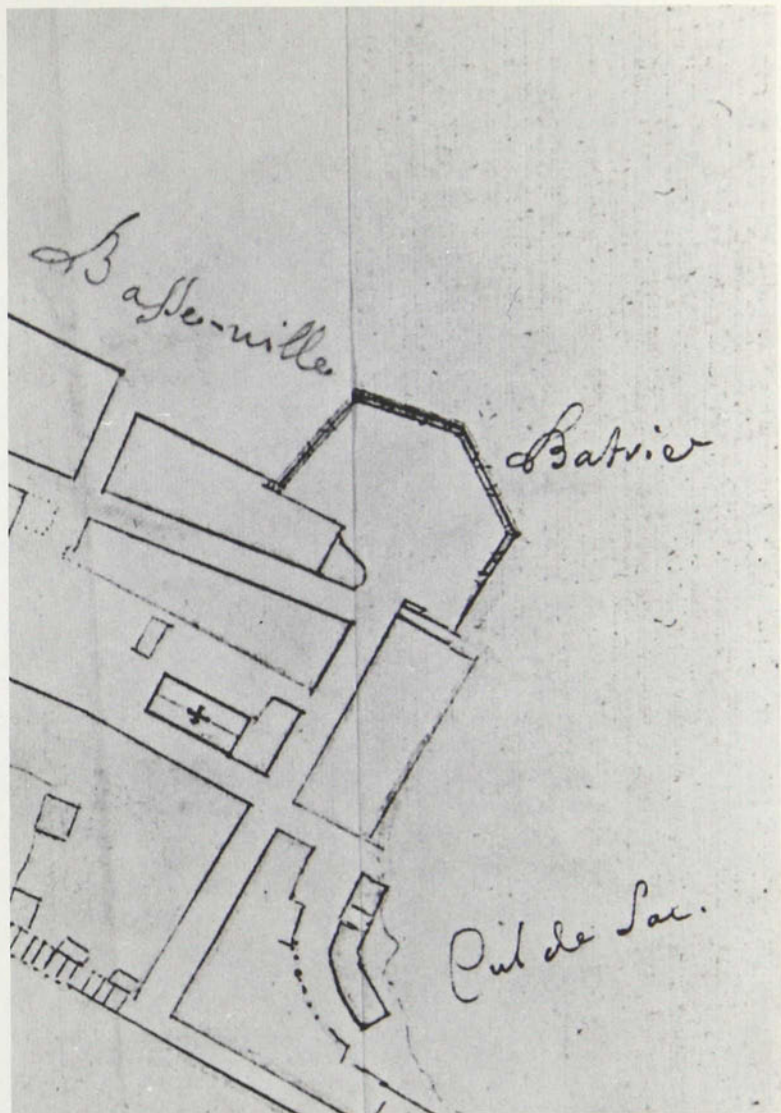


Figure 10 — Extrait d'un plan de la ville de Québec, anonyme sans date (A.N.Q.)

années auparavant. L'entrepreneur doit démonter les angles et les reconstruire, caler et refaire les joints des parements endommagés en utilisant de la pierre de taille de Beauport qui est du grès<sup>25</sup>. Ces réparations se font probablement avec soin car on ne reparlera plus de réparer la batterie jusqu'en 1729. Entre-temps, on continue cependant d'en parler.

En 1709, le Père Antoine Sylvy, prêtre jésuite, missionnaire en Nouvelle-France, parle de la basse ville, vis-à-vis de laquelle les vaisseaux mouillent:

«La rade y est d'une bonne tenue et se trouve défendue par une plate-forme de pierre où il y a plusieurs pièces de canon de 24 livres de balles en batterie: à côté de cette plate-forme, on échoue les barques et on les fait hiverner<sup>26</sup>».

Le calibre\* des canons en batterie sur la plate-forme, à cette époque, est confirmé en 1712 par Beaucourt qui donne des explications sur les fortifications de Québec:

«... elle est au milieu de la basse ville presque à la basse marée contenant onze pièces de 24 livres et 18 un peu trop serrées les parapets bien terrassés d'environ 15 pieds d'épaisseur<sup>27</sup>.»

Les onze embrasures sont très nettement localisées les unes par rapport aux autres sur un plan anonyme daté de 1713 (fig. 11)<sup>28</sup>.

En 1717, le Conseil de Marine, en France, parle d'un plan des fortifications de Québec que Chaussegros de Léry, ingénieur du roi en Nouvelle-France, aurait dessiné lors de son premier séjour à Québec, entre le printemps 1716 et l'automne 1717. Ce plan portait plus de 115 cotes relatives aux fortifications<sup>29</sup>; il s'agit d'un plan qui n'a pas encore été retracé comme un autre plan, en relief celui-ci, envoyé en France par Chaussegros de Léry le 15 octobre 1720<sup>30</sup> et reçu par le Conseil de Marine à Paris le 22 juin 1727<sup>31</sup>. Ce plan a ensuite été transporté à Versailles et on a perdu sa trace depuis cette époque. Plusieurs copies manuscrites de ce plan ont été faites mais le dessin de la Batterie Royale est, en général, assez imprécis, sauf pour une copie conservée aux Archives nationales du Québec où l'on voit les 11 embrasures de la fortification (fig. 12)<sup>32</sup>.

Ce n'est qu'en 1729 qu'on entend de nouveau parler de la Batterie Royale. L'hiver 1727-28 avait été très dur pour la plate-forme. Chaussegros de Léry nous l'apprend dans une lettre au Conseil de Marine datée du 25 octobre 1729:

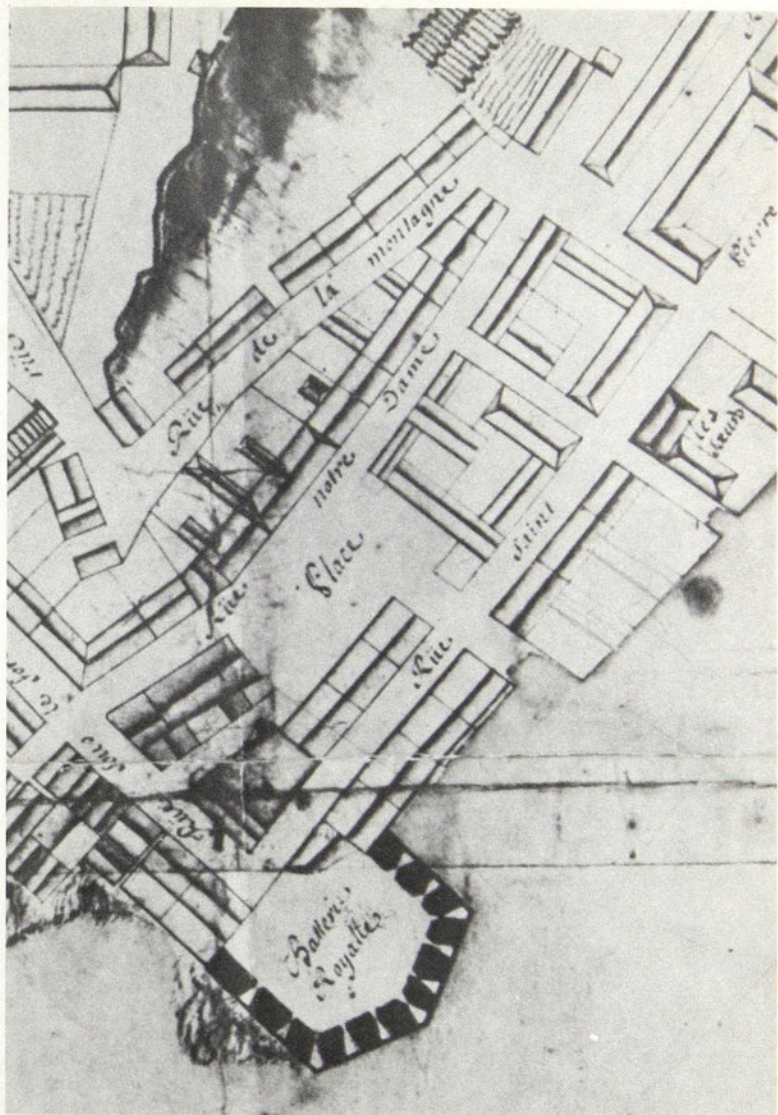


Figure 11 — Extrait du «Plan de la Ville de Québec en 1713», anonyme (A.N.Q.)

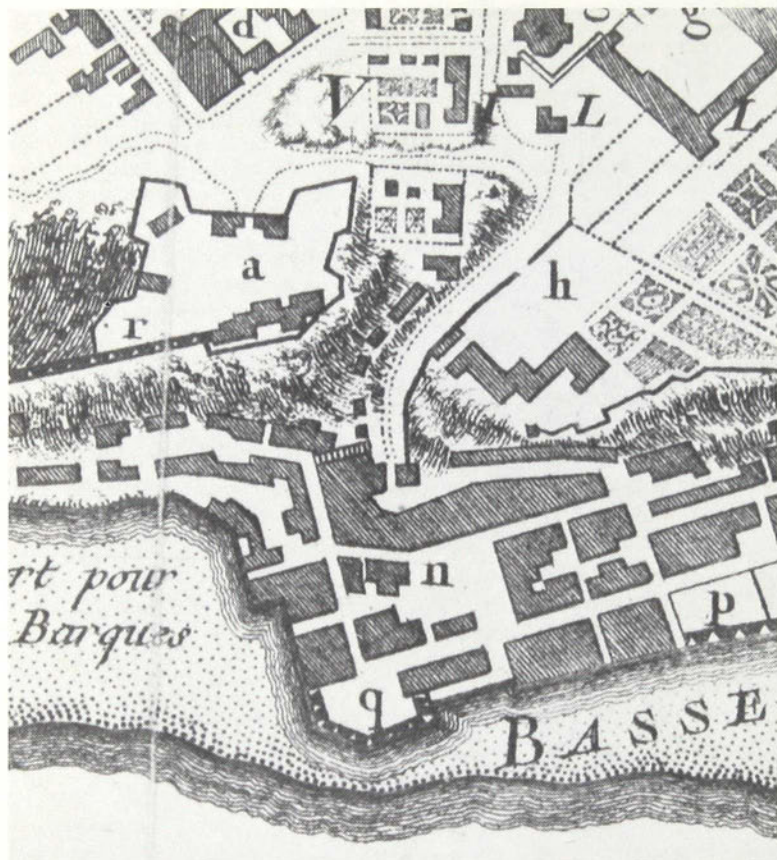


Figure 12 — Extrait du «Plan de la ville de Québec en 1720» peut-être de Lerouge (A.N.Q.)

«L'année passée, à la Batterie Royale, les glaces emportèrent l'angle du nord-est, une partie de la face et du flanc . . . j'ai trouvé à Beaupré à cinq lieues d'ici une belle carrière de grès dont les pierres sont litées . . . on ne peut se dispenser l'année prochaine d'achever de rétablir la Batterie Royale<sup>33</sup>.»

Il a donc fallu un peu plus de deux ans pour réparer la batterie endommagée par les glaces du Saint-Laurent. On attendait en effet que le ministre envoie l'argent nécessaire aux travaux, ce qui fut fait le 11 avril 1730<sup>34</sup>. Une lettre de 1729 envoyée au gouverneur Beauharnois par le

Conseil de Marine nous renseigne sur l'état des plate-formes des canons et des embrasures des batteries de Québec :

«... Je pense comme vous qu'il est inutile de rétablir les plattes formes\* en temps de paix parce que devant être faites avec des madriers, elles seraient pourries en peu d'années et que ce serait toujours un ouvrage à recommencer et à l'égard des embrasures, le devant des merlons\* estant fait en maçonnerie, il n'y a aucun inconvénient de les laisser dans cet état pendant la paix d'autant plus qu'en cas de guerre on pourrait en cinq ou six jours les mettre en état en formant des merlons avec gabions\* et facinages comme cela se pratique en pareille occasion<sup>35</sup>.»

En 1742, à un moment où on craint une attaque ennemie, le gouverneur Beauharnois apprend au ministre de la Marine que «toutes les plates formes et batteries de la basse ville sont en état et gabionnées» et que les gabions des autres batteries sont en magasin et tous prêts à poser en cas d'événement<sup>36</sup>. Par la même lettre, Beauharnois envoie au ministre le plan de Québec fait par le Sieur de Léry fils, sur lequel il peut voir l'état des batteries et des plate-formes. Il est fort probable que le plan en question soit le plan de 1742 qui montre des détails de différentes fortifications dont la Batterie Royale<sup>37</sup>. Sur ce plan, on peut voir la position des embrasures et constater que chaque canon est monté sur une plate-forme individuelle (fig. 13). Ce plan est le plus précis dont nous disposons présentement. Il représente la batterie avec 11 embrasures, alors que le plan de Chaussegros de Léry fait en 1750 (fig. 14) montre 10 embrasures<sup>38</sup>, ce que confirmait déjà son fils le 5 novembre 1749 dans son «Mémoire sur les fortifications de Québec» dans lequel il donnait pour la Batterie Royale 5 pièces de canon de 24 et 5 pièces de 18<sup>39</sup>.

### **Dix canons pour onze embrasures**

La batterie est citée deux fois entre 1750 et 1755. Elle est décrite dans un récit de voyage en 1751 comme ayant 12 canons, ce qui semble erroné puisqu'on avait un maximum de 11 embrasures<sup>40</sup>. Nicolas-Gaspard Boucault, alors lieutenant général de l'Amirauté, la présente comme étant une bonne batterie construite en pierre qui bat à fleur d'eau quand la mer est haute; c'est-à-dire qu'à marée haute, l'eau du fleuve Saint-Laurent est proche de la base des embrasures<sup>41</sup>.

Il est tout à fait possible que l'on ait supprimé une embrasure sur la batterie entre 1742 et 1759 puisque tous les plans et tous les textes que nous avons d'après cette dernière date ne font mention que de 10 canons ou de 10 embrasures. Cependant, il semble plus probable que l'embrasure

*Plan de la batterie  
Royale*

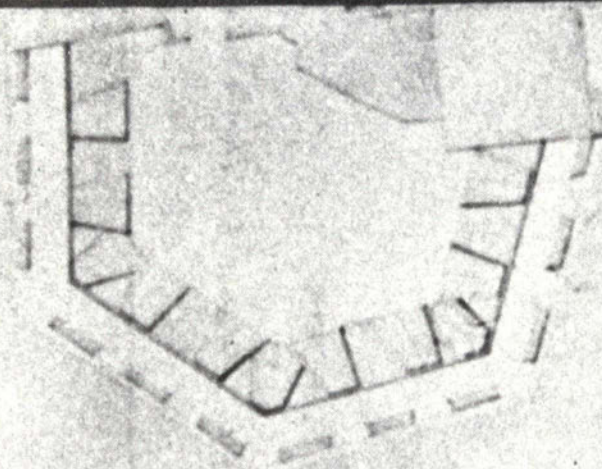


Figure 13 — Extrait du «Plan des batteries de Québec en 1742», probablement par le Sieur de Léry fils (A.P.C.)

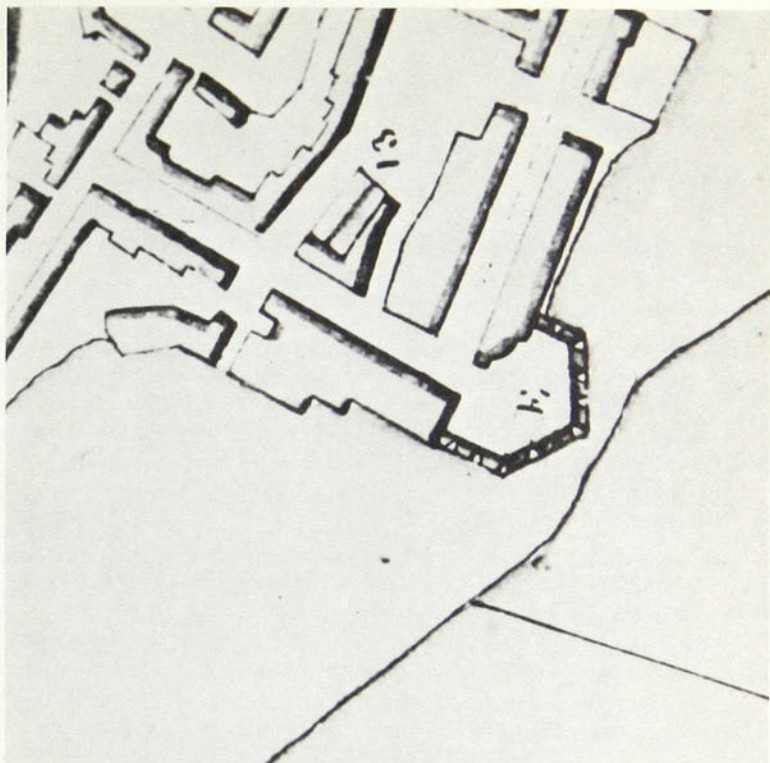


Figure 14 — Extrait du «Plan de la ville de Québec», par Chaussegros de Léry, 1750 (A.N.Q.)

qui se trouvait vers la maison des Jésuites, sur le flanc nord, ait été désaffectée à un moment donné. En effet, d'après le plan de Chaussegros de Léry de 1750, on constate qu'il était devenu impossible de faire tirer deux canons sur le flanc nord car le canon le plus proche des maisons aurait difficilement pu tirer ailleurs que vers la Batterie Dauphine ou juste devant celle-ci.

Dans son «Rapport sur l'état des munitions et ustensils d'artillerie à Québec en 1755» le Chevalier de Mercier fait état de 2 canons de calibre 24, un canon de 18 et 7 canons de 6 sur la Batterie Royale, ce qui fait un total de 10 canons<sup>42</sup>. À la place de ces canons, il conseille de mettre 4 canons de 24, 2 canons de 18 et 4 canons de 12. Une partie des recom-

mandations du Chevalier de Mercier semble avoir été prise en considération; en effet, il demandait qu'on envoie de France 10 canons de calibre 36 pour la défense de Québec, calibre qui n'existait pas à ce moment-là en Nouvelle-France et les Anglais rapportent qu'ils ont trouvé 10 canons de 36 à Québec au moment où ils ont pris la ville<sup>43</sup>. Un canon de 12 livres de balle a aussi été mis au jour récemment à proximité des vestiges de la batterie, à l'angle des rues Saint-Pierre et Dalhousie où il était enfoui dans le sol à la verticale sauf pour l'extrémité vers l'embouchure qui servait de borne pour protéger les passants au passage des tramways (fig. 15).

### La Batterie Royale pendant le siège

Une des premières personnes qui décrit les fortifications de Québec en 1759 est M. de Foligné, capitaine en second de la corvette La Swinton, qui devint commandant d'une des batteries des remparts pendant le siège de la ville. Dans son «Journal des faits arrivés à l'armée de Québec», Foligné dit que la basse ville

«est défendue par quatre différentes batteries qui battent la rade munies de canons de 36, 24, 18, 12 et 8 livres de balle; ces batteries se nomment batterie Saint-Charles, batterie Dauphine, batterie Royale et batterie de la Construction<sup>44</sup>.»

Parmi les textes dont nous disposons, aucun ne donne la distribution des canons selon leur calibre sur chaque fortification; nous ne savons donc pas si les recommandations du Chevalier de Mercier ont été suivies quant aux calibres de canons qu'il suggérait sur la Batterie Royale.

Fauteux, pour sa part, dans son «Journal du siège de Québec», dit que

«toutes les batteries de la Basse Ville ainsi que celles des Remparts vont être commandées par des officiers marins, à la réserve de la Batterie Royale qui est commandée par M. Parent, père, capitaine des canoniers de milice<sup>49</sup>.»

Les rapports des espions anglais n'étaient pas toujours exacts mais ils peuvent nous apporter des éléments intéressants au sujet des fortifications de Québec. Ainsi, un plan anglais tracé pendant le siège montre avec précision les positions françaises et anglaises ainsi que le tracé des projectiles envoyés depuis les batteries anglaises: deux canons et un mortier avaient la Batterie Royale comme point de mire<sup>45</sup>. Le plan représente la Batterie Royale avec seulement 9 embrasures, une de moins sur le flanc sud et une de moins sur le flanc nord si, comme nous le supposons, la batterie avait encore 11 embrasures (fig. 16).

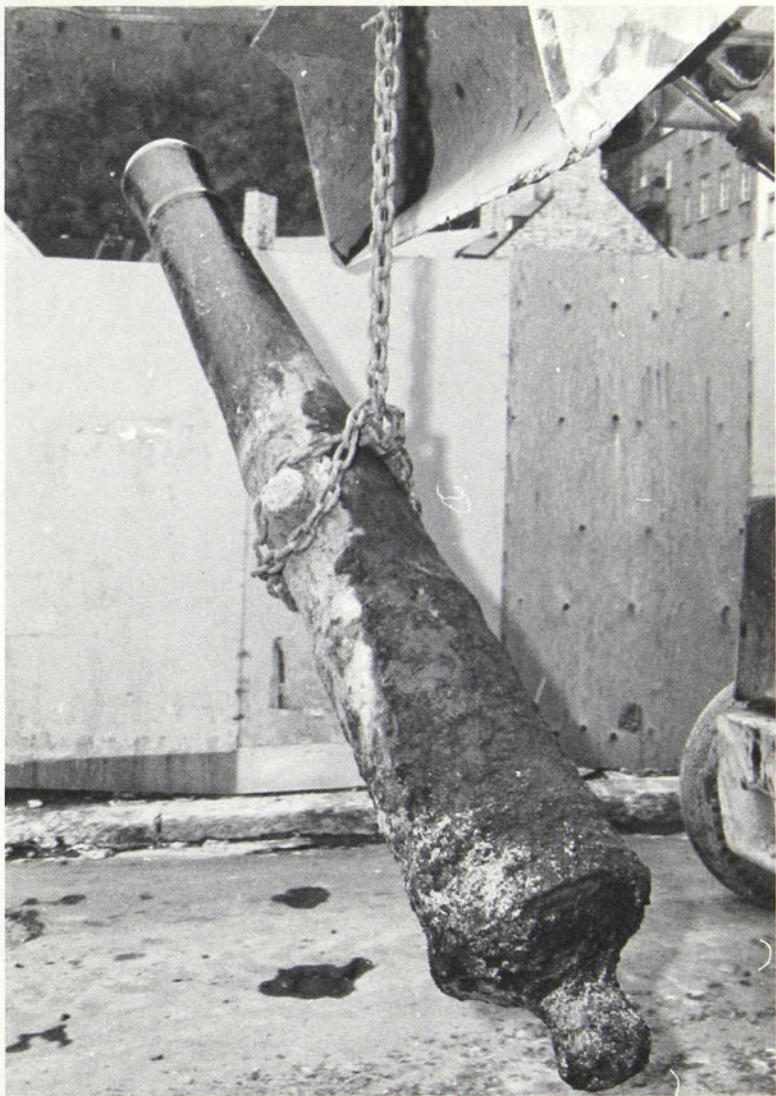


Figure 15 — Canon de 12 livres de calibre, pesant environ 2 500 livres, qui servait de borne au coin des rues Saint-Pierre et Dalhousie (photo Alfred Piché)

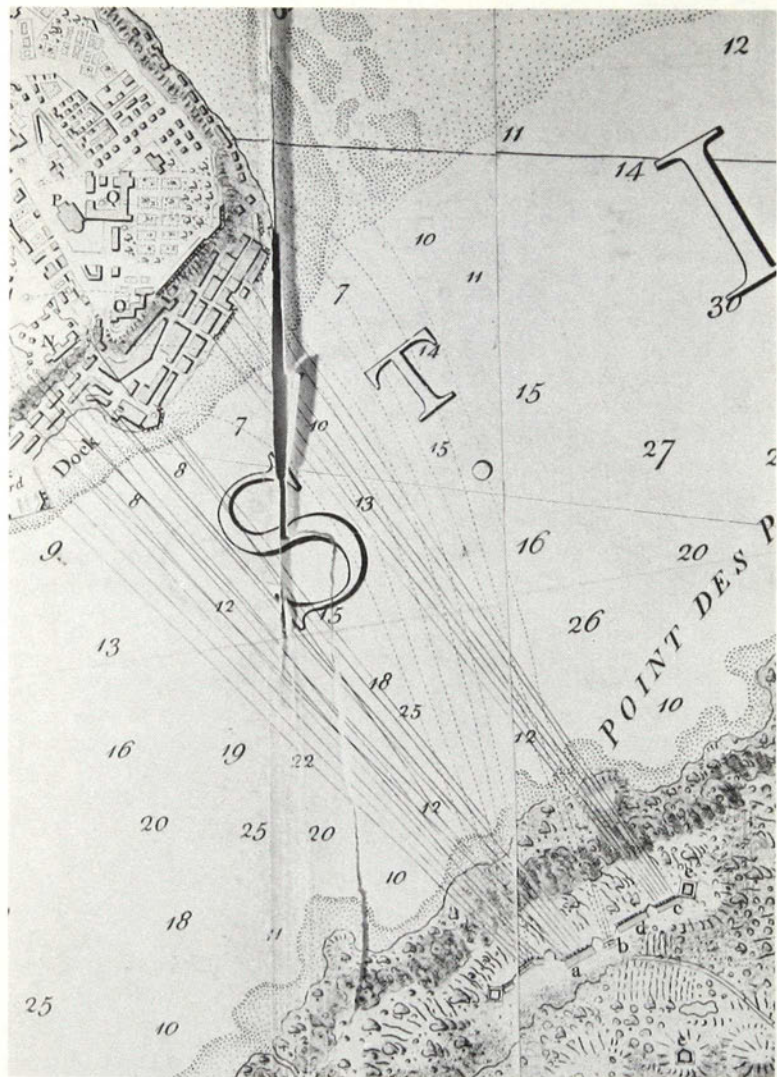


Figure 16 — Extrait d'un plan représentant les différentes opérations de la prise de Québec, du livre *Atlantic Neptune*, publié en 1781 pour les commandants des navires de la Royal Navy de Grande-Bretagne (A.N.Q.)

Patrick Mackellar, chef ingénieur pour Wolfe durant le siège de Québec, avait préparé un plan de Québec plusieurs années avant la prise de Québec<sup>46</sup>. Pour cela, il avait copié et agrandi un plan de Chaussegros de Léry sur lequel il avait ajouté des renseignements concernant les positions françaises pris par lui ou par ses espions. À ce plan, Mackellar avait joint un «Rapport sur la ville de Québec et ses fortifications» dans lequel il parlait de 12 canons sur la Batterie Royale qui peuvent tirer des boulets de 30 livres, ce qui est erroné. De toutes façons, le calibre des canons pouvait être de 24 ou 36 livres, non pas de 30 livres puisque ce calibre n'existait pas en France, et le nombre de canons sur la batterie était plutôt de 10 que de 12.

À part ces quelques renseignements, nous ne savons que peu de choses sur la Batterie Royale pendant le siège sinon qu'elle a dû être fortement endommagée puisqu'elle se trouvait sous le feu d'au moins deux canons et d'un mortier anglais<sup>47</sup>. Les Anglais ont envoyé plusieurs milliers de bombes sur la basse ville entre le 13 et le 24 juillet 1759, plus de 80 maisons ont été incendiées ou écrasées<sup>48</sup>. Le 9 août, le feu a pris dans 150 autres maisons de la basse ville entre le Cul-de-Sac et la Batterie Dauphine<sup>49</sup>. On peut donc penser que la Batterie Royale, qui était située à l'avant de toutes ces maisons a essuyé le feu de nombreuses bombes et a été détruite en partie même si on avait profité des trêves des 25 juillet, 2 et 6 août pour réparer les batteries endommagées.

Nous manquons de renseignements sur la Batterie Royale après le siège de 1759, si ce n'est dans le rapport de B.G. Monckton daté du 8 octobre 1759, qui parle de canons de 6 livres qui sont alors placés sur la batterie après l'inventaire des canons français trouvés à Québec<sup>50</sup>. Ces petits canons peuvent avoir été prévus pour repousser l'une ou l'autre des petites troupes de résistants français qui ont harcelé les Anglais jusqu'en 1761. La batterie devait alors être partiellement ruinée et ne pouvait vraiment plus servir de fortification.

### **Les quais remplacent la fortification**

À partir du moment où les Anglais se sont installés à Québec, la Batterie Royale a changé de nom, du moins pour eux; elle est devenue la «Batterie de la demi lune» ou, dans les textes anglais «the King's Halfmoon Battery»<sup>51</sup>. La moitié sud de la batterie a été concédée aux Sieurs Johnston et Purss par le général Murray le 22 février 1766 pour y faire un quai et y construire deux hangars<sup>52</sup>. Le général Murray avait aupara-



Figure 17 — Gravure anonyme représentant le Marché Finlay vers 1785 (A.N.Q.)

vent fait concession de la moitié nord de la fortification à Thomas Mills, major de la garnison de Québec, le 7 décembre 1763; Thomas Mills l'a revendue à William Grant, le 19 décembre de la même année<sup>53</sup>. Grant y a fait construire des hangars, maisons et magasins.

En 1785, un quai est construit sur le terrain auparavant occupé par la grève à l'avant du flanc nord de la batterie, comme le prouve le plan de ce projet (fig. 17)<sup>54</sup> et le marché de construction entre le Sieur Lanière et les Sieurs Simoneau et Chantal, daté du 29 janvier 1785<sup>55</sup>. Le terrain occupé par la fortification est allongé vers l'est par William Grant en 1791 par la construction d'un quai avec hangars<sup>56</sup>. La dernière portion du flanc nord, pas encore touchée par le quai de 1785, sera cachée entre 1836 et 1840 par la construction du quai soutenant le Marché Finlay<sup>57</sup>. Après cette date, on ne parle plus de la Batterie Royale dont le terrain est recouvert de plusieurs constructions.



**LE PASSÉ AU PRÉSENT**

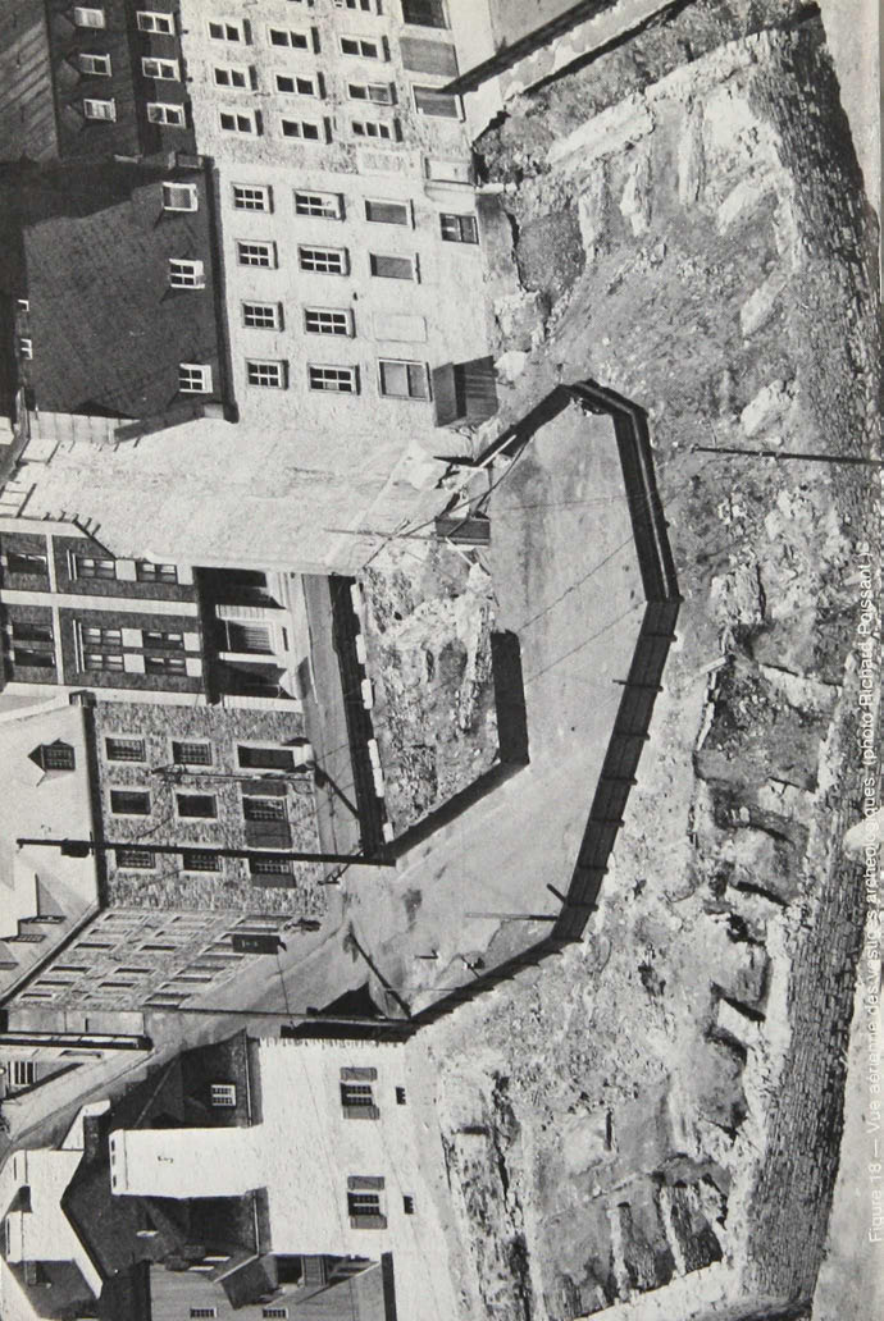


Figura 18 — Vue aérienne des vestiges archéologiques. (photo Richard Poggiani)

## LE PASSÉ AU PRÉSENT

En 1967, selon une loi adoptée au Parlement du Québec, la restauration du quartier de la Place Royale était décidée. Au cours des années suivantes, le gouvernement du Québec se portait acquéreur d'une partie des quatre-vingt maisons du quartier, soit en vue de la restauration des plus anciennes, soit pour démolir les plus récentes et les remplacer par celles qui occupaient leur emplacement deux siècles plus tôt. Dans le même temps, des plans de restauration de la Place Royale étaient tracés par les architectes du ministère des Affaires culturelles.

Si on restaurait le quartier tel qu'il était sous le régime français, la Batterie Royale en était un des plus importants éléments. Un dossier historique ayant été constitué<sup>58</sup>, on fit appel à des archéologues pour découvrir et interpréter les vestiges de la fortification s'ils existaient encore. Ces recherches s'avèrent d'autant plus utiles que la documentation historique manquait d'ampleur ou que son interprétation était parfois complexe et hasardeuse.

Ayant entre les mains une partie des documents qui permettaient de se faire une idée de la position de la batterie, les archéologues commencèrent par faire des fouilles dans le sous-sol des maisons en place mais partiellement inoccupées. Ils trouvèrent alors les contreforts de renforcement situés à l'arrière de la face et du flanc nord et une partie du mur principal sur lequel ils s'appuyaient; il s'agit des contreforts numérotés de 1 à 8 sur le plan principal. À la suite de ces travaux qui donnaient déjà une idée de la position et de la qualité des vestiges, il fallut attendre jusqu'à l'été 1973 la démolition des maisons situées sur les vestiges pour poursuivre les recherches archéologiques.

Au cours de cette campagne de fouilles, on mit à ciel ouvert les ruines de la moitié nord de la Batterie Royale, exception faite de l'extérieur du flanc nord qui était situé sur un terrain n'appartenant pas au ministère et qui ne fut mis au jour que plus tard (fig. 19).

Il restait à retirer la terre qui recouvrait la moitié sud de la batterie; ce fut fait au cours de l'hiver 1974-75, après la démolition des édifices situés sur cette emplacement.

Il est à noter que les fouilles d'un tel site n'apportent pas autant d'éléments qu'un site conventionnel. Rares sont les artefacts permettant d'autres



Figure 19 — Les fouilleurs à la recherche de la base du flanc nord de la batterie (photo Richard Poissant)

datations que celles des remplissages. En effet, à l'extérieur du mur de la fortification, c'était le fleuve et le remplissage intérieur ne pouvait dater que du moment de la construction de la batterie, soit 1691-92. Il s'agissait donc surtout pour les archéologues de bien faire attention aux méthodes de construction employées, aux matériaux, aux ajouts qui ont pu être faits à certaines époques et de comparer tous ces éléments à ceux que fournissaient les documents d'archives, ceci dans le but de compléter et de vérifier les connaissances que nous avons de la Batterie Royale.

La démarche habituelle en archéologie est de remonter dans le passé en même temps que l'on descend plus profondément dans le sol et que l'on découvre des vestiges plus anciens. Nous l'oublierons ici pour présenter plus clairement les découvertes et leur interprétation selon leur ordre chronologique de construction, ce qui permettra de faire des parallèles avec la documentation historique présentée précédemment.

### **Le mur de cour de la maison Gosselin**

Le mur que nous avons en A sur notre plan (fig. 20) correspond, par sa forme et ses dimensions, au mur de cour construit autour de la maison Gosselin en 1683. Il repose sur le roc, est vertical du côté de la maison Gosselin et présente un fruit de 10 cm par mètre sur sa face donnant vers le fleuve. Les parements de ce mur, qui a environ un mètre de largeur en sa partie supérieure, sont faits de pierres de calcaire. L'intérieur du mur est composé de fragments de pierres de schiste et de calcaire liées par du mortier. Sa maçonnerie est mariée à celle du flanc sud qui lui est perpendiculaire. À son extrémité nord, le mur part en perpendiculaire dans l'alignement du mur nord de la maison Gosselin qu'il rejoint.

Le plan de Villeneuve, daté de 1692, nous le montre distinctement. La base de ce mur n'a plus été utilisée que comme contrefort à partir de 1695, quand la batterie a été agrandie et que Gosselin a dû faire construire un nouveau mur de cour dans le prolongement du mur est de sa maison. Selon les documents et les vestiges découverts, on peut dire que le flanc sud de la fortification avait d'abord été construit dans le prolongement du mur sud de la cour de Gosselin qui lui aurait alors été intégré au moment de l'agrandissement de 1695.

### **Les premières années de la fortification**

Les fondements du mur d'origine ont été retrouvés sur tout le périmètre de la fortification, soit 21,8 mètres pour le flanc nord, 23,9 mètres pour la face nord, 25,5 mètres pour la face sud et 22,5 mètres pour le flanc sud. Ils reposent sur le roc sauf à certains endroits des faces. La face nord mesurait environ trois mètres de plus avant que la maison des Jésuites ne soit allongée vers le fleuve vers 1713; le mur nord de cette rallonge utilise le mur de la batterie comme fondement et en épouse la forme. L'angle que la face nord fait avec le flanc nord est de  $113^\circ$ , l'angle formé par l'éperon est de  $137^\circ$  et celui de la face et du flanc sud est de  $123^\circ$ .

LA BATTERIE ROYALE

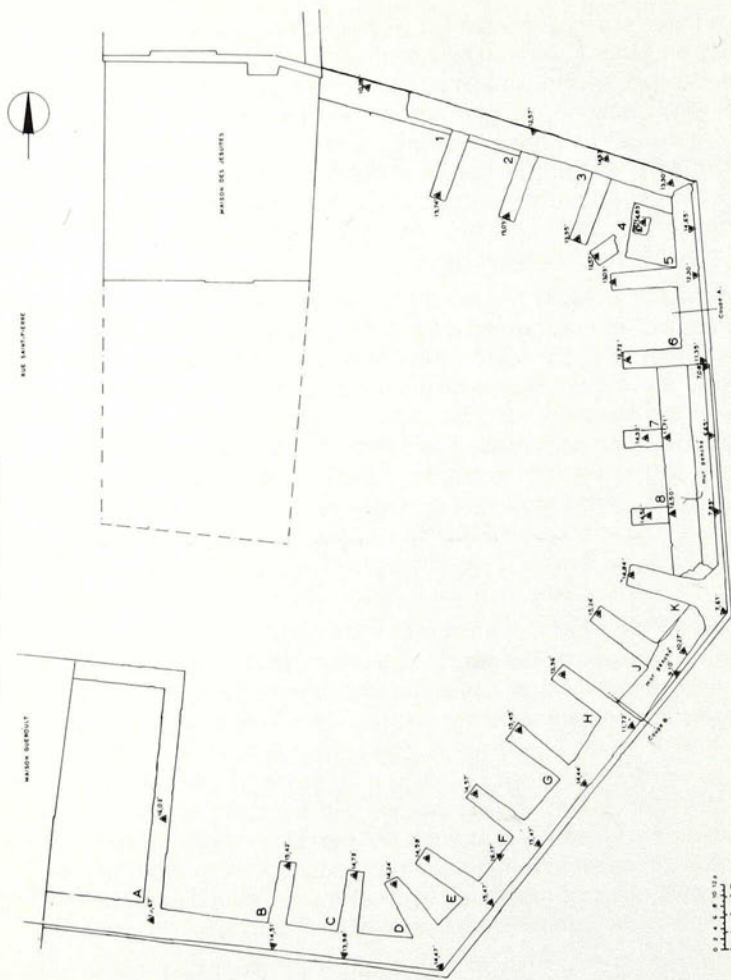


Figure 20 — Plan général du site fouillé et des vestiges de la batterie (dessin de Danielle Filion-Naylor)

La hauteur des vestiges du mur d'origine varie entre quelques centimètres, à proximité de la maison des Jésuites, et 5 mètres près du contrefort E (fig. 21).

Le parement extérieur est fait de pierres de grès de moyen appareil qui ont, en général, 25 à 50 centimètres de longueur pour 10 à 20 centimètres d'épaisseur et environ 25 centimètres de profondeur. Au niveau des angles, les pierres de grès sont de dimensions supérieures et épousent la forme de ces angles. L'arrière du mur, ou face contre terre, est formé d'un parement de pierres de calcaire de dimensions plus variées. Le remplissage entre les parements est constitué d'un conglomérat de fragments de grès, de calcaire, de petits cailloux et de sable liés par un mortier de mauvaise qualité.

Les contreforts, au nombre de 17, en plus du mur de cour de Gosselin utilisé comme tel, ont, en moyenne, 1,06 mètre de largeur pour environ 3,90 mètres (12 pieds en mesure française de l'époque) de longueur entre leur extrémité et la face interne du mur principal. Ils sont faits de pierres de calcaire de dimensions variées, les plus grosses ayant été utilisées pour les contreforts d'angles, et leur maçonnerie se marie avec celle de l'arrière du mur principal. Les contreforts situés dans les angles sont plus larges vers leur extrémité reliée au mur de la batterie. Les contreforts sont bien placés de 10 pieds en 10 pieds (mesures françaises), comme indiqué dans le marché de construction de 1691, mais ils n'ont que 12 pieds (m.f.) de longueur au lieu de 20 pieds et 3 pieds 6 pouces de largeur au lieu de 3 pieds.

Le mur au parement de grès que nous avons découvert et qui est conservé à la base des faces et des flancs (fig. 22) est, sans aucun doute, le mur d'origine. Si nous comparons nos découvertes au marché de construction de 1691, nous nous rendons compte que le mur de la batterie a bien 1,95 mètre (6 pieds m.f.) de largeur en son fondement sur tout son périmètre. Cependant, le fruit du mur découvert, au niveau du parement extérieur, varie entre 2 et 8 cm par mètre, ce qui ne correspond pas à celui qu'il aurait si le marché de construction avait été respecté. Il est possible que des modifications aient eu lieu au moment de l'exécution de ce marché, comme c'était fréquent à cette époque.

Le parement en grès du mur principal de la fortification présente une certaine uniformité de construction. Les contreforts en calcaire sont mariés avec l'arrière du mur qui est du même type de calcaire. Le remplissage de terre, qui se trouvait à l'arrière du mur principal, contenait uniquement

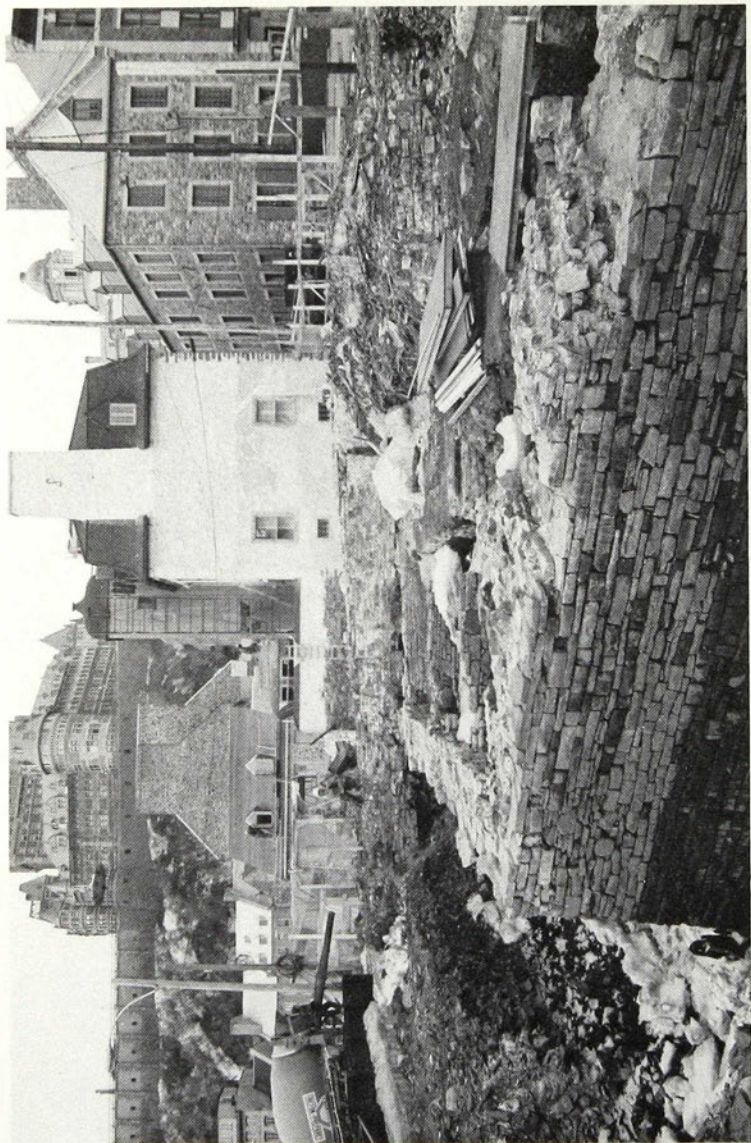


Figure 21 — Les vestiges mis au jour à l'angle de la face et du flanc étaient imposants par leur hauteur et leur qualité (photo Alfred Piché)



Figure 22 — Les archéologues font construire un abri sur la moitié sud de la batterie pour y poursuivre les fouilles au cours de l'hiver 1974-75 (photo Alfred Piché)

du matériel daté de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Autant d'éléments qui confirment qu'il s'agit du mur original car il est impossible que la batterie ait été reconstruite entièrement à un moment donné, même si elle semblait de piètre qualité.

Aucun texte, d'ailleurs, ne cite de gros travaux entre 1702, quand le mur a été réparé avec du calcaire, et 1742, quand la batterie semblait être en parfait état, si ce n'est pour la partie de mur emportée par les glaces

en 1728. Les pierres de grès ou de calcaire provenant de différentes carrières, comme le prouve leur couleur, et les nombreuses cales de calcaire que l'on retrouve dans le parement extérieur de la fortification, témoignent des nombreuses réparations de petite ou de moyenne envergure qu'ont dû subir les murs de la batterie. De même, on ne doit pas oublier qu'il est possible à un bon maçon de réparer un mur de pierre sans qu'on puisse s'en rendre compte, si il a à sa disposition la même qualité de pierre que celle employée pour le reste du mur. C'est ce qui a dû se passer, par exemple, quand le flanc sud de la batterie a été prolongé par le mur sud de la cour de Gosselin, puisqu'on a aucune trace visible de travaux dans cette partie.

### **La réparation de 1730**

L'angle de la face et du flanc nord de la batterie, emporté par les glaces du fleuve au cours de l'hiver 1727-28, devait être réparé en 1730 avec du grès de Château-Richer ou de l'Ange-Gardien. D'après les vestiges découverts (fig. 23), on constate que le même type de construction qu'en 1691 a été utilisé mais que l'épaisseur du mur est moindre, soit parce que le mortier était alors de meilleure qualité ou simplement par souci d'économie.

En effet, dans toute la partie du mur comprise entre la maison des Jésuites et le contrefort 6, on a découvert que sa largeur passait de 1,70 mètre à 1,06 mètre à partir du niveau géodésique 3 mètres. Le décrochement dans la maçonnerie est visible à l'arrière du mur principal où les contreforts ont dû être allongés pour le rejoindre. À l'extérieur du mur, les pierres du parement de grès sont de dimensions plus variées que sur les murs qui n'ont pas été touchés par les glaces.

Un gros massif de maçonnerie a remplacé le contrefort d'angle, trop fragile pour résister à la force des glaces charriées par le fleuve (fig. 24). De forme trapézoïdale en surface, ce contrefort descend jusqu'au niveau du roc et s'appuie contre la base du flanc et de la face nord. Il a été construit sur 2 rangées de blocs de bois croisés. Il est fait de grosses pierres de calcaire, et quelques-unes de grès, liées par un mortier d'assez bonne qualité.

### **1759 et après**

Le seul élément d'intérêt relatif aux bombardements de 1759 est un gros éclat de bombe découvert dans le remplissage de terre juste à l'arrière



Figure 23 — L'angle formé par la face et le flanc nord avait été retouché quand le flanc nord a été prolongé pour servir de quai vers 1785 (photo Alfred Piché)

des pierres qui constituent l'éperon de la batterie, légèrement en-dessous du niveau de la pierre supérieure trouvée en place (fig. 24). Ceci signifie que la batterie a été fortement endommagée au cours du bombardement et que ce que nous avons retrouvé de l'éperon est ce qu'il en restait au moment de la prise de Québec, soit 3 mètres des 8,5 mètres de haut qu'il avait auparavant.

Un mur au fruit très prononcé (fig. 25), fait de pierres de schiste ardoisier du Cap Diamant, a été découvert entre les contreforts 6 et H, à l'endroit où le mur de la batterie avait été le plus endommagé. Les pierres avaient été posées les unes sur les autres sans mortier. Il semble que ce mur ait été construit entre 1759, après la prise de Québec, et 1766, quand les

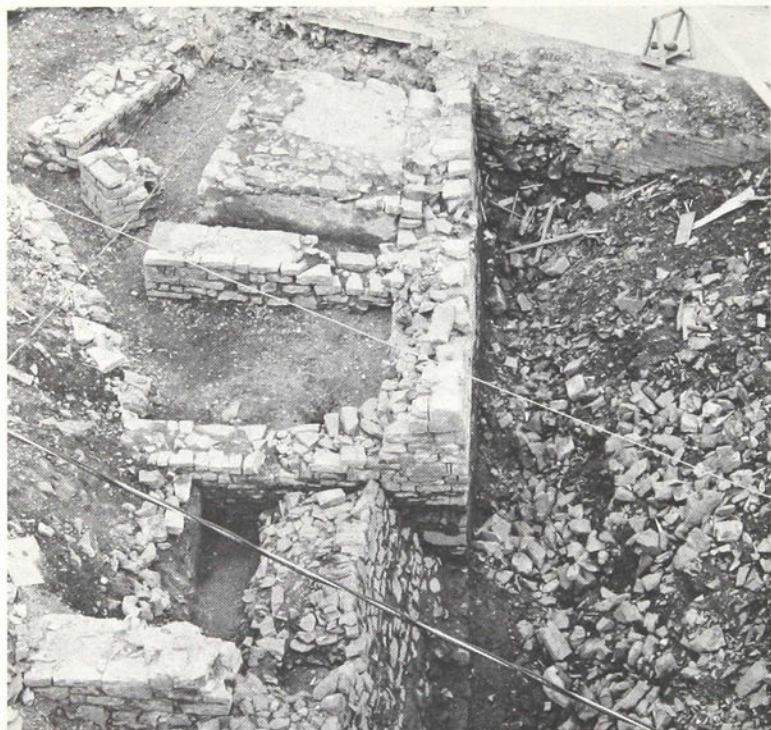


Figure 24 — Vue aérienne de l'angle formé par le flanc et la face nord; le gros contre-fort a été construit au cours des travaux de 1730 (photo Alfred Piché)

nouveaux propriétaires du terrain l'ont arrangé pour construire des maisons et des hangars. Ce mur pouvait avoir comme utilité de retenir le terre-plein de la batterie qui devait glisser vers le fleuve à la suite de la destruction de l'éperon de la fortification.

Au cours des fouilles, on a aussi retrouvé une partie de la base du quai en bois construit perpendiculairement au flanc nord de la batterie en 1785; les éléments qui en restent correspondent à la description qui en est faite dans un marché de construction daté de 1785 (cf. histoire du site).

D'autre part, des planches de bois plaquées verticalement contre les murs de la Batterie Royale sur le flanc nord, le flanc et la face sud (fig. 26), sont probablement de la même époque et ont sans doute été placées



Figure 25 — L'éperon de la batterie tel qu'il devait apparaître après des bombardements de 1759 (photo Jean Audet)

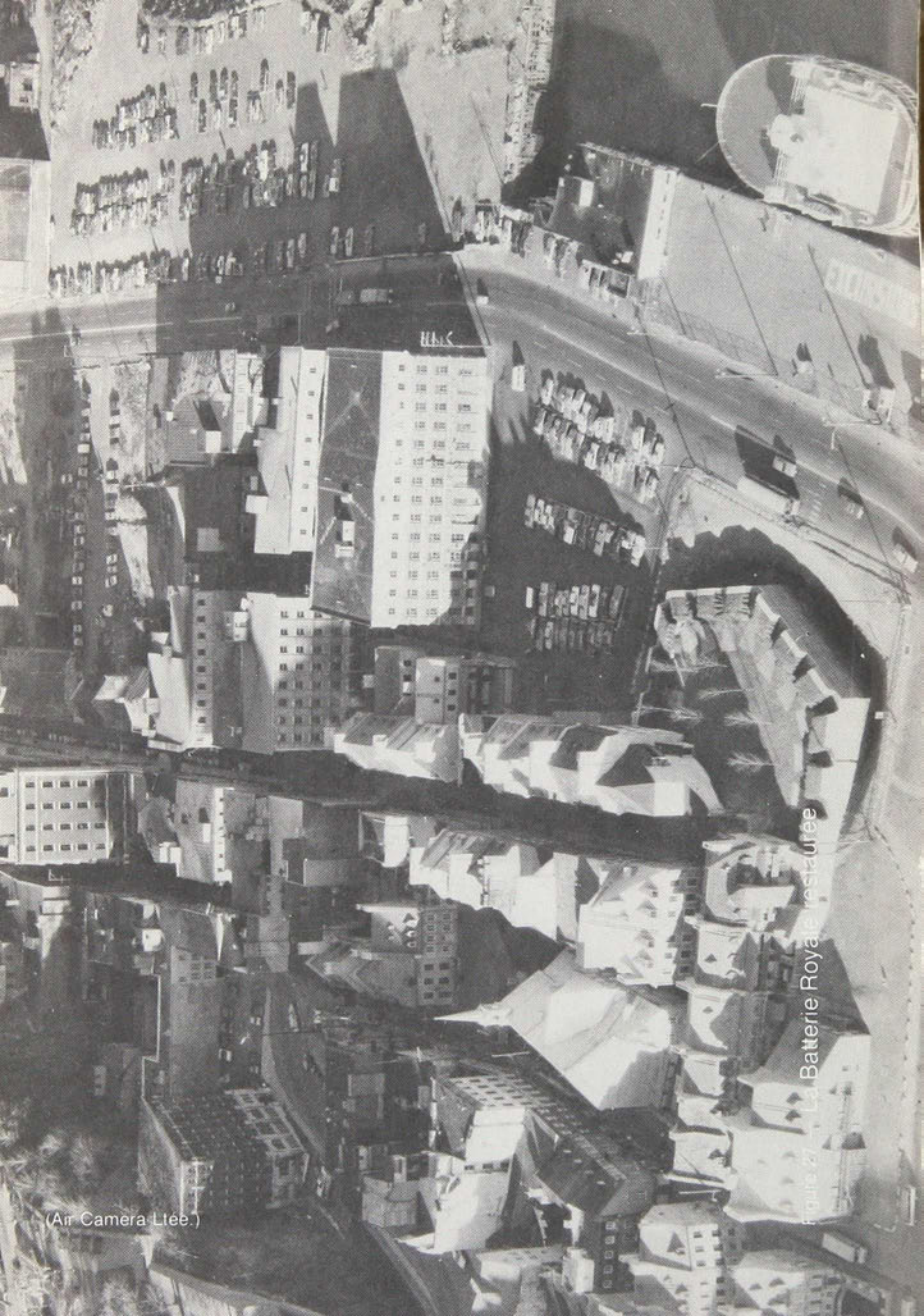


Figure 26 — Ces pièces de bois servaient à protéger la maçonnerie de la batterie utilisée comme quai après 1760 (photo F. Picard)

là pour empêcher les bateaux, qui accostaient la batterie transformée en quai, d'en arracher les pierres du parement. Nous n'avons retrouvé aucun texte d'archives relatif à ces planches, mais il semble qu'il s'agissait d'une technique habituelle puisqu'on l'employait pour d'autres quais au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles.

Tous les détails des recherches archéologiques ont été compilés dans un rapport ainsi que l'interprétation des résultats faite par l'archéologue responsable du projet en collaboration avec d'autres archéologues, des historiens et des architectes. Ce rapport constituait l'apport de l'archéologie au projet de restauration et à la connaissance de l'histoire du site.

**UNE SECONDE VIE POUR LA BATTERIE ROYALE**



(Air Camera Ltée.)

Figure 27 - La Batterie Royale restaurée

## UNE SECONDE VIE POUR LA BATTERIE ROYALE

À la suite des recherches historiques et archéologiques, ces dernières comprenant les fouilles et l'interprétation des vestiges, l'architecte responsable de la restauration de la fortification a pu commencer à en tracer les plans. Ce travail n'était possible qu'en collaboration étroite avec l'historien et l'archéologue qui avaient participé aux recherches précédentes.

Le plan de base utilisé pour la restauration de la partie manquante de la batterie est celui de 1742 qui porte le titre «Plan des Batteries de Québec»; il a probablement été dessiné par le Sieur de Léry, fils. L'original a été retrouvé au Dépôt des Fortifications des Colonies, aux Archives nationales françaises, à Paris. Ce plan très précis donne la position des embrasures et des plates-formes à canons individuelles. Les détails manquants ont été fournis par analogie avec les mêmes éléments de fortifications semblables contemporaines en France ou des traités d'architecture militaire de l'époque qui ont pu être utilisés par les constructeurs de la Batterie Royale.

Ayant entre les mains toutes les données relatives à la restauration et à la mise en valeur de la batterie, les architectes du Service des monuments historiques ont décidé que les travaux se feraient en trois phases. La première phase, complétée en avril 1977, consistait en la consolidation de la partie des murs existante, puis en la reconstruction de la partie manquante du mur de soutènement et du parapet ainsi qu'en la construction d'un tunnel de service et en l'installation d'un conduit d'égout. La deuxième phase consiste en l'aménagement de la batterie avec ses talus de terre, ses gabions et ses plates-formes à canon. L'aménagement des bassins autour de la Batterie Royale sera l'élément principal de la troisième phase.

### **La première phase des travaux de restauration**

Les travaux de restauration ont commencé en mai 1976 avec la démolition des murs qui n'appartenaient pas à la Batterie Royale. Les archéologues avaient, en effet, laissé en place tous les vestiges qu'ils avaient trouvés dans le sol, qu'ils appartiennent à la batterie ou pas. Dans leur rapport de fouilles, les archéologues expliquaient quels étaient les murs qui n'avaient aucun rapport avec la fortification, il ne restait donc plus aux architectes qu'à faire enlever ces murs.

Il fallut ensuite retirer toute la terre qui se trouvait à l'intérieur de la batterie pour dégager entièrement les murs et les contreforts en vue de leur consolidation et pour déblayer l'endroit où on voulait construire le tunnel de service. Ce travail s'est fait sous la surveillance d'un archéologue car il était possible de retrouver des vestiges de la batterie de 1683 à proximité de l'endroit prévu pour le tunnel. Ce qui arriva.

Construite au niveau des hautes marées, cette batterie est celle qui précéda la Batterie Royale; elle mesurait 20,75 mètres de long avec un retour de 4,90 mètres du côté nord, ce qui diffère des mesures données dans la concession du 10 septembre 1683. La découverte de ces vestiges d'intérêt historique, a incité les responsables de la restauration à déplacer le tracé du tunnel vers les contreforts de façon à préserver les ruines.

Les travaux d'excavation et de nettoyage de la base des murs ont été rendus difficiles par le fait que la Batterie Royale a été construite entre le niveau des marées basses et celui des marées hautes. Ils devaient donc se faire à marée basse ou à l'aide de pompes pour gagner du temps sur la marée montante. Le nettoyage de la base des murs a permis de voir

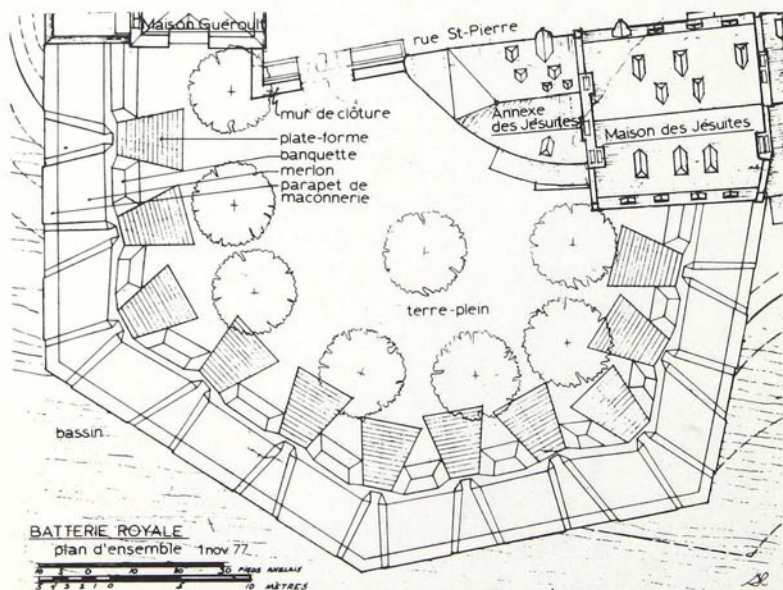


Figure 28 — Plan d'ensemble de la Batterie Royale restaurée (dessin de Germain Courchesne)

que la plus grande partie des faces nord et sud n'était pas fondée sur le roc mais plutôt sur un lit de gravier. Ce banc de gravier et de sable très compacte correspond par sa composition à la grève qu'on trouvait au bord du fleuve à la Place Royale au XVIII<sup>e</sup> siècle et auparavant. Elle devait donc exister aussi à l'avant de la Pointe-aux-Roches et, en 1691, avec les pauvres moyens techniques de l'époque, on ne disposait pas du temps nécessaire pour creuser aussi profondément avant que la marée ne remonte. Dans le but d'éviter toute possibilité de glissement du mur ou encore que le remplissage sous le mur ne vienne à s'altérer par le jeu des marées, il fallait consolider cette base avant de consolider ou de reconstruire la partie supérieure.

La base des murs a été consolidée du côté intérieur et du côté extérieur. Vers l'intérieur, l'espace entre les contreforts a été rempli de pierres concassées sur une hauteur de 30 à 60 centimètres au-dessus du niveau du roc. On a ensuite coulé une dalle de béton maigre de façon à ce que le dernier lit de maçonnerie soit recouvert de 10 à 15 centimètres de béton, scellant ainsi la base du mur en vue de l'injection de béton dans l'ensemble des vestiges (fig. 29). Malheureusement, le béton maigre placé en cet endroit a des effets amoindris car son mélange avec le sol existant humide et le jeu des marées l'empêchent de sécher; c'était cependant la meilleure méthode connue à un coût abordable.

Du côté extérieur, la construction d'un muret en pierre sèche à 60 à 80 centimètres de la base du mur, sur le roc ou sur le banc de gravier selon les endroits, a permis de couler un épaulement de béton ancré au roc (fig. 30). Le dessus de cet épaulement correspond à peu près au niveau des marées basses.

La consolidation de l'ensemble des vestiges a été faite en cinq opérations: lavage sous pression, rejointoiement de la maçonnerie, injection horizontale d'un coulis de béton, forage vertical tous les 1,20 mètres et finalement injection verticale du coulis de béton.

L'intérieur du mur était rempli de vieux mortier désagrégé par le temps — il l'était déjà quelques années après la construction de la batterie, selon les documents d'archives. Un lavage sous pression a permis d'évacuer hors du mur les éléments qui composaient ce mortier, c'est-à-dire de la chaux et du sable. Ce lavage a été fait à l'aide d'une grosse seringue qui permet d'injecter de l'eau sous pression jusqu'à 60 centimètres à l'intérieur du mur. Le lavage sous pression permet de libérer l'espace nécessaire au coulis de béton qui assurera la solidité du mur.

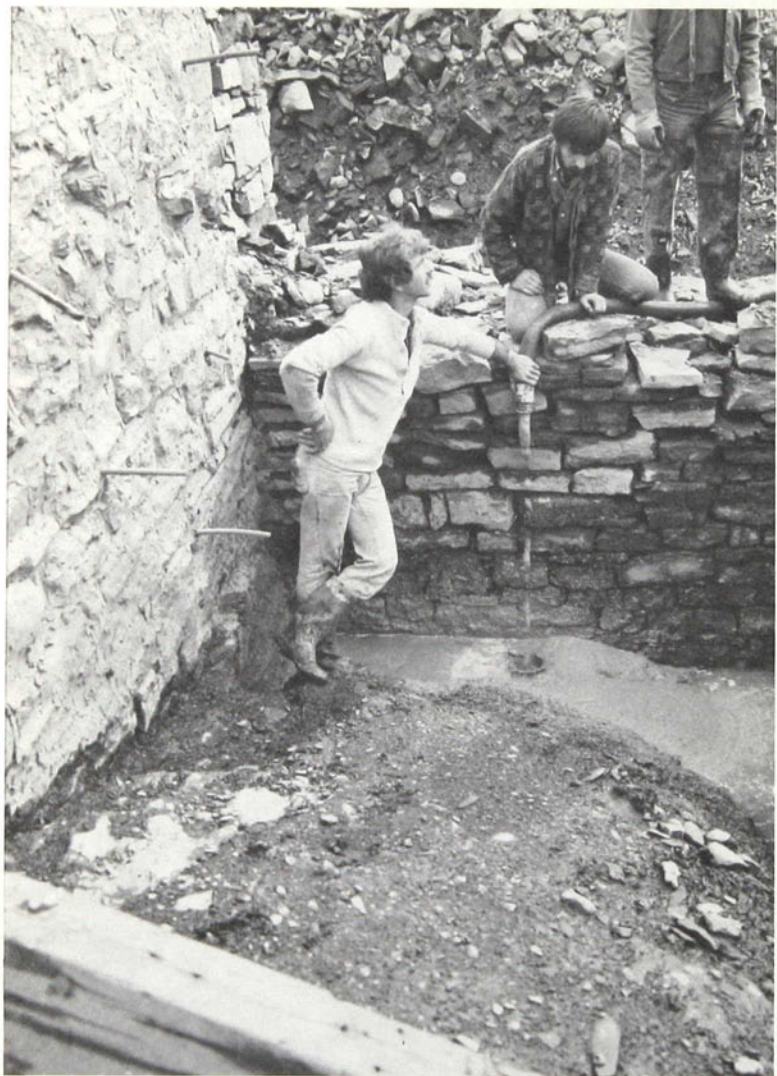


Figure 29 — On coule une dalle de béton maigre à la base intérieure des vestiges à restaurer. On peut remarquer les tuyaux placés dans la maçonnerie pour permettre d'éliminer le trop-plein au moment de l'injection de béton dans les murs (photo Roger Picard)

Le lavage en profondeur terminé, les maçons commencèrent le rejointement de la maçonnerie en ayant soin de placer, à un mètre de distance l'un de l'autre verticalement et horizontalement, des petits tuyaux qui servirent par la suite à l'injection latérale du béton.

L'injection latérale se fit en insérant le conduit d'amenée du coulis dans l'un des tuyaux placés sur les faces du mur. À mesure que l'injection progressait, l'excédent de coulis, un mélange de ciment et d'eau sans agrégat, sortait par les tuyaux avoisinants et permettait ainsi de contrôler l'injection.

Une fois l'injection terminée, il fallut prendre quelques échantillons au centre du mur pour vérifier si le coulis avait pénétré toutes les parties vides du mur. La prise d'échantillons se faisait grâce à une sorte de mèche évidée au centre qui permettait de retirer toute une colonne du mur et de comparer ensuite le volume retiré à celui que l'on aurait dû avoir. On s'aperçut ainsi que l'opération n'avait pas réussi à 100% puisque l'injection latérale n'avait permis d'envoyer du coulis que sur trente à soixante centimètres vers les faces du mur. Par contre, l'injection dans les contreforts s'est avérée plus concluante car ils étaient moins profonds.



Figure 30 — Un épaulement de béton ancré au roc et retenu par un muret de pierre sèche est coulé à l'extérieur des murs pour leur donner une meilleure assise (photo Roger Picard)

Des injections verticales, à l'aide de forages, au centre du mur et des contreforts permirent de compléter les injections horizontales (fig. 31). Ceci fut confirmé par une nouvelle prise d'échantillons après cette opération qui confirma que le pourcentage de vide à l'intérieur des vestiges était négligeable.

Cette consolidation par l'injection d'un coulis de béton a ainsi permis de conserver les vestiges tels qu'ils avaient été trouvés, en leur donnant la stabilité nécessaire pour résister au jeu des marées et supporter la partie supérieure du mur.

## **La reconstruction**

La base étant solide, on put procéder à la reconstruction de la partie manquante du mur de soutènement et des contreforts jusqu'au niveau du rez-de-chaussée ainsi que du parapet et de ses embrasures (fig. 32).

La pierre utilisée pour le parement de la partie du mur retrouvée au cours des fouilles est une pierre de grès de la Côte de Beaupré. Comme les carrières de grès de la région de Québec ne sont plus en activité, il fallut chercher ailleurs dans la province. Une pierre de grès de même couleur et de même texture a été trouvée dans la région d'Hemmingford et donne dans l'ensemble un mur homogène. Pour l'intérieur des murs et les contreforts, on a utilisé une pierre calcaire de Château-Richer, sur la Côte de Beaupré, comme celle que l'on trouve dans les vestiges. Pour le parapet, on s'est servi des mêmes matériaux que pour le mur de soutènement à l'exception du pavé de la plongée, sur le dessus du parapet, et des pierres d'angles dans les embrasures.

Le pavé de la plongée et les angles des embrasures, conformément aux résultats des recherches historiques, sont faits de pierre de taille de grès. Le dedans des joues des embrasures et le fond, ou glacis, sont pavés de briques (fig. 33). La pierre de taille du pavé de la plongée et des angles des embrasures provient de Saint-Marc-des-Carrières, près de Deschambault, tandis que la brique, dont la couleur et les dimensions sont à peu près identiques à celles des briques du régime français et la qualité équivalente à la brique moderne, vient de l'état de l'Ohio car on n'a pas pu trouver au Québec de briques rencontrant ces exigences.

La construction du tunnel de service et la pose du conduit d'égout à l'intérieur de la Batterie Royale, en vue du remplacement du conduit



Figure 31 — Des injections verticales de ciment dans les murs ont été nécessaires pour assurer la solidité de la base des murs restaurés (photo Roger Picard)

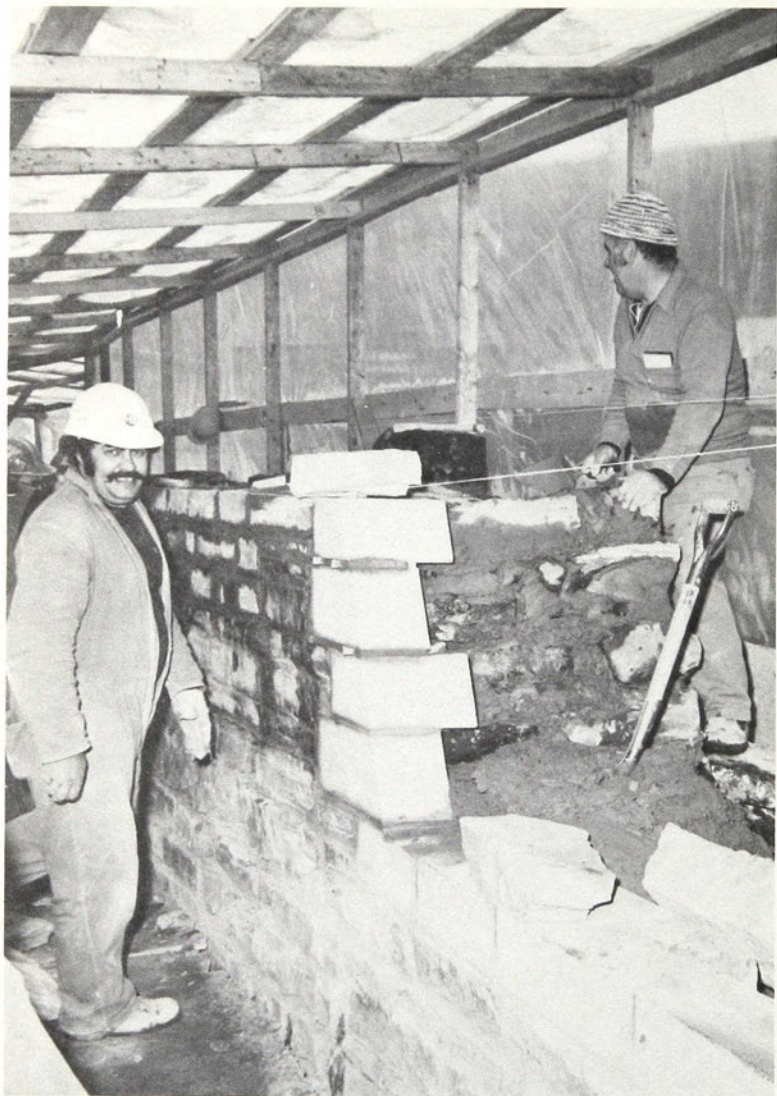


Figure 32 — La restauration du haut des murs et des parapets s'est poursuivie au cours de l'hiver 1976-1977 sous un abri en toile de plastique (photo Roger Picard)



Figure 33 — Comme un de ses ancêtres, 250 ans plus tôt, le maçon met toute son application dans la construction du glacis en brique d'une embrasure (photo Roger Picard)

actuellement sous la rue Dalhousie, ainsi qu'un remplissage général jusqu'au rez-de-chaussée de la fortification et la plantation d'arbres, (des érables argentés ou plaines blanches) complèterent les travaux de la première phase.

### **Ameublement et aménagement des alentours de la Batterie Royale**

Les travaux d'ameublement consistent en l'aménagement des talus de terre (merlons\*) entre les embrasures derrière le parapet de maçonnerie, ainsi que des banquettes et des plates-formes.

Les merlons sont maintenus en place par des gabions\* dont l'utilisation a été remplacée vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle par celle de sacs de sable. Les gabions se construisent en plantant en cercle, dans la terre, sept à neuf piquets que l'on entrelace de petites branches. L'essence de bois utilisée ici est la vigne sauvage qui donne un genre de liane que l'on retrouve sur la côte de Beaupré ou dans la région de Montréal et qui peut atteindre une longueur de dix mètres.

Les banquettes, sortes de degrés que l'on construit sur le rempart, au pied du parapet de terre, servaient à élever le soldat et à lui donner plus de facilité pour tirer du fusil par-dessus le parapet.

Les plates-formes\* sont composées de 5 à 6 pièces de bois de section carrée mesurant environ 4,25 mètres par 0,15 mètre. Elles sont stabilisées par des piquets enfoncés dans la terre et l'espace entre deux pièces de bois est rempli de terre bien compactée; le tout est recouvert de madriers. Les plates-formes sont en pente vers l'avant pour diminuer l'effet du recul du canon et faciliter son déplacement pour viser la cible. D'autre part, l'avant des plates-formes est muni d'un heurtoir sur lequel le canon vient buter.

L'ameublement de la batterie comprend aussi la construction du mur de l'enceinte, entre la maison Guérout et l'annexe de la maison des Jésuites, ainsi que d'un aqueduc devant l'entrée qui servait à recueillir les eaux des rues Saint-Pierre et Sous-le-Fort pour permettre de garder au sec l'entrée de la fortification.

La dernière phase des travaux, et non la moindre, consiste en l'installation sur les plates-formes des canons offerts par la France en gage d'amitié avec le Québec et en l'aménagement d'un vaste bassin autour de la Batterie Royale. La réalisation de ce bassin implique cependant le déplacement de la rue Dalhousie vers l'est où elle occupera les terrains du quai Chouinard et du restaurant Riviera (fig. 34).

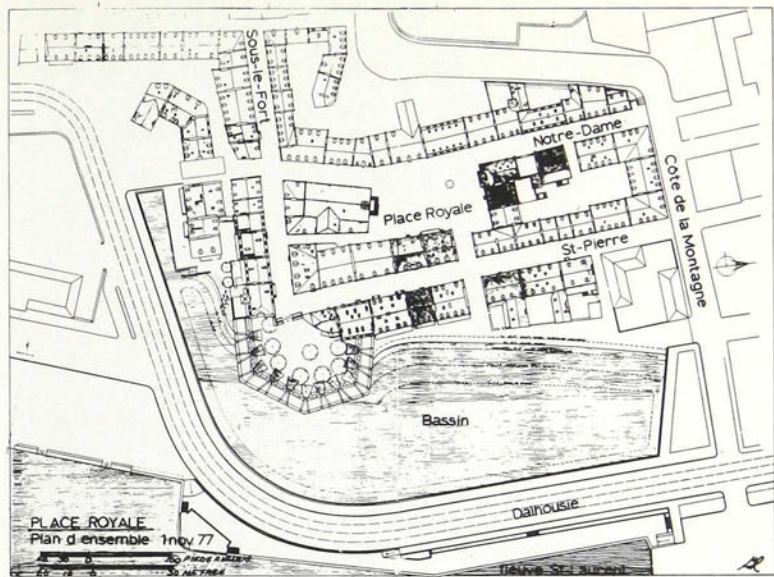


Figure 34 — Plan d'ensemble de la Place Royale lorsque les travaux de restauration de l'environnement de la Batterie Royale seront achevés (dessin de Germain Courchesne)

Le déplacement de la rue permettra ainsi l'aménagement d'un bassin assez vaste pour qu'on puisse s'imaginer ce qu'était la place Royale il y a deux siècles et demi avec sa grève, son port, son Anse-aux-Barques et la Batterie Royale. Le jeu des marées qui se reproduira dans le bassin rendra plus vivant et plus réel cet ensemble d'édifices restaurés qui existaient au bord du fleuve.



## GLOSSAIRE\*

**Affût:** Ce qui, en bois ou en métal, sert à supporter le canon, à le transporter ou à le pointer vers la cible. À la Batterie Royale, les affûts étaient des affûts de marine en bois, les mêmes que sur les bateaux, avec deux roues en bois sans rayons.

**Appareil:** en maçonnerie, ce terme désigne la hauteur d'une pierre ou son épaisseur entre deux lits. Suivant les dimensions, on a alors du petit, du moyen ou du grand appareil.

**Bastion:** Il s'agit soit de la partie principale d'une défense, la plupart du temps de forme ronde ou carrée, soit d'un ouvrage en terre, en briques ou en pierres qui s'avance en dehors d'une place fortifiée et qui possède, en général, deux faces et deux flancs.

**Batterie:** Terme employé pour désigner le lieu où sont placés les canons pour tirer. On peut dire aussi que les canons sont placés en batterie quand plusieurs pièces sont installées côte à côte.

**Calibre:** Diamètre de l'ouverture de l'arme à feu par où sort la balle ou le boulet. Se dit aussi de la grosseur, du poids ou du diamètre de la balle ou du boulet.

**Concession:** Permission, privilège ou octroi fait par un supérieur à un inférieur; la plupart du temps, il s'agit d'un terrain ou de l'exploitation d'un terrain. Le terme s'emploie aussi pour désigner ce qui est accordé.

**Contreforts:** dans le cas de la Batterie Royale, il s'agit des piliers de maçonnerie situés à l'arrière des faces et des flancs de la fortification pour les aider à supporter la poussée de l'eau et des glaces du fleuve Saint-Laurent.

**Embrasure:** Ouverture dans le parapet et les gabions par où on tire le canon. Une embrasure est, en général, plus large vers l'extérieur du parapet pour donner un plus grand champ de vision et de tir et moins large vers l'intérieur pour diminuer les risques des canoniers de recevoir les boulets ou les balles ennemis. **1**

\* Les chiffres renvoient aux illustrations.

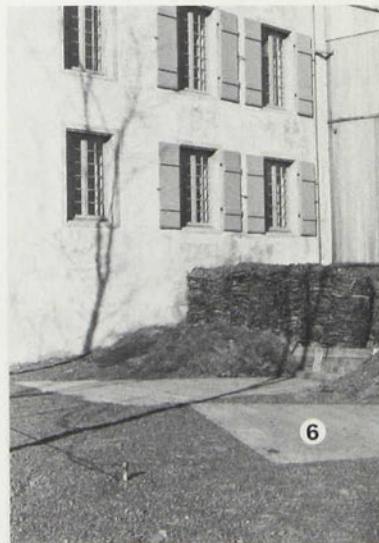
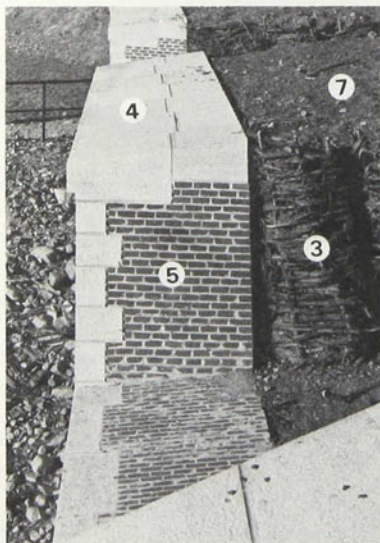
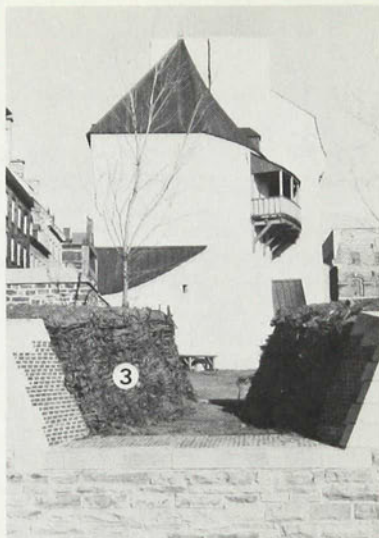
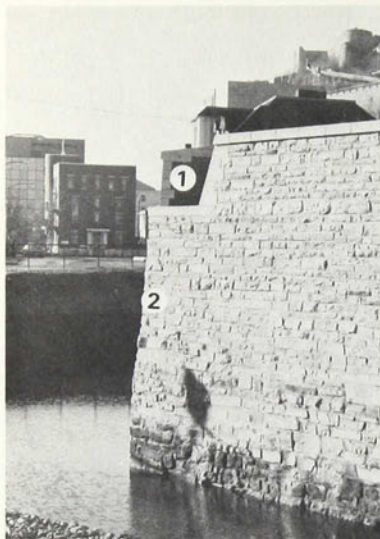


Figure 35 — Photographies de la Batterie Royale restaurée servant d'illustration à certains termes du glossaire.

**Éperon:** Terme de guerre qui sert à désigner une fortification en angle saillant vers l'extérieur.

**Fruit:** Le retrait d'un mur par rapport à la verticale à mesure qu'on le monte. Dans le cas de la Batterie Royale, cette méthode de construction visait à donner au mur plus de résistance aux poussées extérieures provenant de l'eau, des glaces ou des boulets de canons. **2**

**Gabion:** Panier d'osier de forme cylindrique sans fond que l'on remplit de terre pour servir de parapet ou le prolonger vers l'intérieur de la fortification. À la Batterie Royale, ils étaient confectionnés en vigne sauvage. **3**

**Merlon:** Le plan du parapet qui se trouve entre deux embrasures. **4**

**Parapet:** La partie supérieure de la défense qui sert à mettre les soldats et les canons à l'abri des ennemis. Il peut être fait de terre, de briques, de pierres ou de gabions. **5**

**Plate-forme:** L'endroit sur lequel on place les canons pour tirer. Pour empêcher que les roues des canons n'entrent dans le sol, on fait les plates-formes en terre battue mais plus souvent en planches ou en madriers appelés tablouins. La plate-forme est relevée vers l'arrière pour amoindrir le recul de canon. **6**

**Redoute:** Petit ouvrage de fortification où on place un corps de garde pour surveiller et défendre des lignes avancées ou un passage.

**Terre-plein** ou **terre-plain:** La partie la plus haute du rempart faite d'un parapet et de terre rapportée pour constituer un talus. **7**

**Pied français** ou **pied de roi:** Mesure employée à Québec sous le régime français. Il se divisait en douze pouces, chaque pouce en douze lignes et chaque ligne en dix parties. Il équivaut à 1,066 pied anglais et à 0,325 mètre.



## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Déclaration «Du vingt uniesme jour de febvrier» in Pierre-Georges Roy, *Papier terrier de la Compagnie des Indes occidentales 1667-1668*, Archives de la province de Québec, L'Éclaireur, Beauceville, 1931, p. 196.
2. A.N.F.C., Carton 6, pièce N° 343. Copie A.S.Q., tiroir 213, N°
3. Roy, Pierre-Georges, *Inventaire des Insinuations du Conseil Souverain de la Nouvelle France*, Archives de la province de Québec, L'Éclaireur, Beauceville, 1921, p. 57.
4. A.N.F.C., Robert Villeneuve, Ingénieur du Roi, «Plan de la Ville et du Château de Québec avec les mesures exactes», 1965, N° d'ordre 349.  
«Plan de Québec en la Nouvelle France, assiégé par les Anglais, le 16 octobre 1690», N° d'ordre 354C.
5. A.N.Q.Q., Minutier de François Genaple, 3 juillet 1691, «Marché et entreprise de la plate forme du port par les<sup>r</sup> Baillif».
6. La Hontan (baron de), Louis Armand de Lom d'Arce, *Voyages dans l'Amérique Septentrionale*, Ed. François l'Honoré, Amsterdam, 1705, tome 1, p. 14.
7. Les lettres de Frontenac sont extraites de la «Correspondance échangée entre Frontenac et la Cour», R.A.P.Q., 1927-1928, p. 134.
8. A.P.C., «Mémoire du Sr. de Villeneuve sur les fortifications de Québec», MG1, N° 355.
9. A.N.Q.Q., B. 942 Québec, 1962 (?).
10. «Correspondance échangée entre Frontenac et la Cour», op. cit. pp. 138-139.
11. Ibid.
12. A.P.C., Extrait d'un «Mémoire sur les fortifications de 1693», attribué à Beaucourt, MG1, Vol. 13, N° 357.
13. A.N.Q.Q., «Plan de la ville de Québec, Capitale de la Nouvelle France», Septembre 1693, anonyme, B942 Québec.
14. «Correspondance échangée entre Frontenac et la Cour», op. cit. pp. 196-211.
15. A.P.C., Levasseur de Néré, «Rapport sur l'état des fortifications de Québec», 1695, MG1, Dépôt des fortifications N° 360.
16. Chaunu, Pierre, *L'Amérique et les Amériques*, Librairie Armand Colin, Paris, 1964, gravure illustrée en page de garde.
17. A.P.C., «Devis de maçonnerie», 16 août 1695, MG1, C<sup>1</sup>A, Vol. 13, folio 371.
18. A.S.Q., «Plan et profils des ouvrages de Québec avec les augmentations faites en 1697 et qui restent à faire en 1698». Auteur probable: Levasseur de Néré, Tiroir 213 N° 26.
19. A.P.C., Levasseur de Néré, «Extrait du mémoire concernant les ouvrages de la fortification de Québec faits en 1693, 1695, 1697 et qui restent à faire en 1700», MG1, Dépôt des fortifications, N° 365.
20. A.P.C., Levasseur de Néré, «Mémoire concernant les ouvrages de la fortification de Québec en 1700», MG1, C<sup>1</sup>A, Vol. 18.
21. «Lettre de Vauban au Ministre» in Pierre-Georges Roy, *La Ville de Québec sous le Régime français*, Rédempti Paradis, Québec, 1930, tome 1, p. 526.

22. A.S.Q., sans titre, Album Pinard, Tiroir 224, N° 11.
23. A.S.Q., Fonville, sans titre, Album Pinard, Tiroir 224, N° 8.
24. A.N.Q.Q., Plan de la Ville de Québec, anonyme, sans date, C. 942 Québec.
25. A.N.Q.Q., Minutier de François Genaple, 5 juillet 1702, «Marché de maçonnerie pour raccomoder la grande plate-forme».
26. Extrait des «Relations par lettres de l'Amérique Septentrionale» par le Père Antoine Silvy in Pierre-Georges Roy, op. cit., Tome 2, p. 51.
27. A.P.C., Beaucourt «Explications des fortifications de Québec», 8 novembre 1712, MG1, Dépôt des fortifications, N° 384.
28. «Plan de la Ville de Québec en 1713», Archives nationales de Paris, section outre-mer, Amérique septentrionale, Dépôt des fortifications des colonies, portefeuille 5A, N° 387A.
29. «Mémoire du Conseil de Marine à Chaussegros de Léry», 26 juin 1717 in *Inventaire des Papiers de Léry, conservés aux Archives de la Province*, Québec, 1930-40, pp.21-25.
30. «Lettre au Président du Conseil de Marine», 15 octobre 1720 in *Inventaire des Papiers de Léry*, op. cit. p. 58.
31. «Lettre du Maréchal d'Estrées à Chaussegros de Léry», 14 juin 1721 et «Délibération du Conseil de Marine», 24 juin 1721 in *Inventaire des Papiers de Léry*, op. cit. pp. 72-74.
32. A.N.Q.Q., «Plan de la Ville de Québec en 1720» B.942 Québec.
33. «Lettre du Chevalier de Léry au Président du Conseil de Marine», 25 octobre 1729 in *Inventaire des Papiers de Léry*, op. cit. pp. 220-221.
34. A.P.C., «Lettre du Ministre à Chaussegros de Léry», MG1, B. 54-2, p. 454.
35. «Lettre du Président du Conseil de Marine à M. de Beauharnois», 19 avril 1729 in *Inventaire des Papiers de Léry*, op. cit. p. 213.
36. A.P.C., «Lettre de Beauharnois au Ministre», 19 septembre 1742, MG1, C<sup>11</sup>, 77, pp. 92 à 96.
37. A.P.C., «Plan des Batteries de Québec», 1742, Dépôt des Fortifications des Colonies, 420 B. P.H./350, Québec.
38. A.N.Q.Q., «Plan de la ville de Québec par Chaussegros de Léry», 1750, B. 942, Québec.
39. A.P.C., «Mémoire du S. de Léry fils sur l'état des fortifications de Québec, MG1, C<sup>11</sup>A, fol. 222.
40. Extrait de «Voyage au Canada» de J.C.B. (inconnu) in Pierre-Georges Roy, op. cit. Tome 2, p. 219.
41. Boucault, Nicolas Gaspard, «État Présent du Canada, 1754» in R.A.P.Q., 1920-21, p. 32.
42. Mercier, Chevalier de, «Mémoire sur l'Artillerie et les ustensiles à envoyer de France», Québec le 20 octobre 1755, extraits des Archives du Ministère de la Marine, Paris.
43. Inventaire de l'artillerie trouvée à Québec en octobre 1759 par B.G. Monckton in Arthur Doughty, *The Siege of Quebec*, Dusjault et Proulx, Québec, 1901, pp. 128-129.
44. A.N.Q.Q., Foligné, *Journal des faits arrivés à l'armée de Québec*, 1759, p. 4, F 665 J.
45. *Atlantic Neptune*, Vol. 2, «Gulf of St. Lawrence», London 1781, Published for the use of the Royal Navy of Great Britain. Titre du plan: «A plan of Quebec and environs, with its Defences and the occasional entrenched Camps of the French commanded by Marquis de Montcalm; showing likewise the principal works and Operations of the British Forces,

- under the command of Major General Wolfe during the Siege of that Place in 1759». Référéncé sur le plan: a = batterie de six canons de calibre 32 et cinq mortiers de 13 pouces ouverte le 12 juillet 1759 à la Pointe aux Pères. A.N.Q.Q.
46. Doughty, Arthur, op. cit., Référéncé au Rapport de MacKellar et au Plan de Léry copié et agrandi par Patrick MacKellar, chef ingénieur pour Wolfe, qui se trouve au Public Record Office à Londres.
  47. *Atlantic Neptune*, op. cit.
  48. Fauteux, Aegidius, «Journal du Siège de Québec, du 10 mai au 18 septembre 1759» in R.A.P.Q., 1920-21, pp. 170-177.
  49. A.N.Q.Q., Foligné, op. cit. p. 36 et suivantes.
  50. Doughty, Arthur, op. cit. pp. 128-129.
  51. *Gazette de Québec*, publicité pour Johnston and Purss, 12 juillet 1764, p. 2, A.N.Q.Q.
  52. A.N.Q.Q., Minutier de J.N. Pinguet, 17 juin 1791, «Obligation par J. Johnston et John Purss en faveur de Jacques Dénéchaux, chirurgien».
  53. A.N.Q.Q., Minutier de F. Têtu, 7 novembre 1805, «Inventaire des biens de William Grant».
  54. A.N.Q.Q., «A plan of the beach or public landing place in the lower town of Quebec», 1778-1785, 340, Québec.
  55. A.N.Q.Q., Minutier d'Alexandre Dumas père, 29 janvier 1785, «Marché pour quais entre M. Lanière et les Sieurs Simoneau et Chantal».
  56. A.N.Q.Q., Minutier de C. Stewart, 25 juin 1771, «Bail de William Grant à Simon Fraser et John Young».
  57. A.N.Q.Q., Minutier de E. Glackemeyer, 28 novembre 1853, 15 mai 1835, 21 juillet 1835, «Lettres patentes accordant à François Buteau trois lots de grève sur le fleuve Saint-Laurent» et 8 octobre 1840, «Vente par John Woolsey à François Buteau des quais lui appartenant».
  58. Gaumont, Michel, *Batterie Royale — Rapport historique*, Direction générale du Patrimoine, juin 1971, non publié.
  59. Hébert, Jean-Claude, *Batterie Royale — Manuscrits*, Direction générale du Patrimoine, octobre 1973, non publié.



## TABLE DES ILLUSTRATIONS

En page couverture:

La Batterie Royale telle qu'elle apparaît aujourd'hui (Photo Philippe Picard)

|   |    |
|---|----|
| 1. La basse ville en 1670. Gravure anonyme (A.S.Q.) . . . . .   | 6  |
| 2. La basse ville en 1685, extrait du «Plan de la ville et du Château de Québec avec les mesures exactes», par Robert de Villeneuve (A.N.Q.) . . . . .  | 8  |
| 3. Les vestiges de la base des murs de la batterie de 1683 sont visibles en bas à gauche de la photo (photo Michel Gaumont) . . . . .   | 10 |
| 4. «Plan de la ville de Québec en la Nouvelle France où sont marqués les Ouvrages faits et à faire pour la Fortification» (extrait) par le Sieur de Villeneuve, ingénieur du Roy (A.N.Q.) . . . . . | 12 |
| 5. Extrait du «Plan de la ville de Québec» anonyme, daté de 1683 qui portait comme légende pour la lettre B: «bastion appelé La platte forme avec quatorze Canons montés.» (A.N.Q.) . . . . .       | 13 |
| 6. Gravure anonyme représentant la basse et la haute ville en 1695 . . . . .  | 15 |
| 7. Extrait du «Plan et profils des ouvrages de Québec avec les augmentations faites en 1697 et qui restent à faire en 1698» Auteur probable: Levasseur de Néré, 1698. (A.S.Q.) . . . . .            | 16 |
| 8. Gravure représentant la ville de Québec en 1699 par Franquelin. (A.S.Q.) . . . . .   | 17 |
| 9. Gravure représentant la ville de Québec en 1699, par Fonville (A.S.Q.) . . . . .   | 18 |
| 10. Extrait d'un plan de la ville de Québec, anonyme, sans date (A.N.Q.) . . . . .  | 19 |
| 11. Extrait du «Plan de la Ville de Québec en 1713», anonyme (A.N.Q.) . . . . .   | 21 |
| 12. Extrait du «Plan de la ville de Québec en 1720», peut-être de Lerouge (A.N.Q.) . . . . .  | 22 |
|   | 69 |

|  |    |
|--|----|
| 13. Extrait du «Plan des batteries de Québec en 1742», probablement par le Sieur de Léry fils (A.P.C.) .....   | 24 |
| 14. Extrait du «Plan de la ville de Québec», par Chaussegros de Léry, 1750 (A.N.Q.) .....  | 25 |
| 15. Canon de 12 livres de calibre, pesant environ 2 500 livres, qui servait de borne au coin des rues Saint-Pierre et Dalhousie (photo Alfred Piché) .....   | 27 |
| 16. Extrait d'un plan représentant les différentes opérations de la prise de Québec, du livre <i>Atlantic Neptune</i> , publié en 1781 pour les commandants des navires de la Royal Navy de Grande-Bretagne (A.N.Q.) ..... | 28 |
| 17. Gravure anonyme représentant le Marché Finlay vers 1785 (A.N.Q.) .....   | 30 |
| 18. Vue aérienne des vestiges archéologiques (photo Richard Poissant) .....  | 34 |
| 19. Les fouilleurs à la recherche de la base du flanc nord de la batterie (photo Richard Poissant) .....   | 36 |
| 20. Plan général du site fouillé et des vestiges de la batterie (dessin de Danielle Filion-Naylor) .....   | 38 |
| 21. Les vestiges mis au jour à l'angle de la face et du flanc sud étaient imposants par leur hauteur et leur qualité (photo Alfred Piché) .....  | 40 |
| 22. Les archéologues font construire un abri sur la moitié sud de la batterie pour y poursuivre les fouilles au cours de l'hiver 1974-75 (photo Alfred Piché) .....  | 41 |
| 23. L'angle formé par la face et le flanc nord avait été retouché quand le flanc nord a été prolongé pour servir de quai vers 1785 (photo Alfred Piché) .....  | 43 |
| 24. Vue aérienne de l'angle formé par le flanc et la face nord; le gros contrefort a été construit au cours des travaux de 1730 (photo Alfred Piché) .....   | 44 |
| 25. L'éperon de la batterie tel qu'il devait apparaître après les bombardements de 1759 (photo Jean Audet) .....   | 45 |
| 26. Ces pièces de bois servaient à protéger la maçonnerie de la batterie utilisée comme quai après 1760 (photo F. Picard)  | 46 |

|   |    |
|---|----|
| 27. La Batterie Royale restaurée (Air Camera Ltée.) .....   | 48 |
| 28. Plan d'ensemble de la Batterie Royale restaurée (dessin de Germain Courchesne) .....  | 50 |
| 29. On coule une dalle de béton maigre à la base intérieure des vestiges à restaurer. On peut remarquer les tuyaux placés dans la maçonnerie pour permettre d'éliminer le trop-plein au moment de l'injection de béton dans les murs (photo Roger Picard) ..... | 52 |
| 30. Un épaulement de béton ancré au roc et retenu par un muret de pierre sèche est coulé à l'extérieur des murs pour leur donner une meilleure assise (photo Roger Picard) .....  | 53 |
| 31. Des injections verticales de ciment dans les murs ont été nécessaires pour assurer la solidité de la base des murs restaurés (photo Roger Picard) .....   | 55 |
| 32. La restauration du haut des murs et des parapets s'est poursuivie au cours de l'hiver 1976-77 sous un abri en toile de plastique (photo Roger Picard) .....   | 56 |
| 33. Comme un de ses ancêtres, 250 ans plus tôt, le maçon met toute son application dans la construction du glacis en brique d'une embrasure (photo Roger Picard) .....  | 57 |
| 34. Plan d'ensemble de la Place Royale lorsque les travaux de restauration de l'environnement de la Batterie Royale seront achevés (dessin de Germain Courchesne) .....   | 59 |
| 35. Photographies de la Batterie Royale restaurée servant d'illustration à certains termes du glossaire .....   | 62 |



## **TABLE DES MATIÈRES**

|   |           |
|---|-----------|
| <b>INTRODUCTION</b>                           | <b>3</b>  |
| <b>HISTOIRE DU SITE DE LA BATTERIE ROYALE</b> | <b>7</b>  |
| Les premières batteries de canons             | 7         |
| La batterie de 1691                           | 8         |
| Nombreuses réparations entre 1700 et 1750     | 18        |
| Dix canons pour onze embrasures               | 23        |
| La Batterie Royale pendant le siège           | 26        |
| Les quais remplacent la fortification         | 29        |
| <b>LE PASSÉ AU PRÉSENT</b>                    | <b>35</b> |
| Le mur de cour de la maison Gosselin          | 37        |
| Les premières années de la fortification      | 37        |
| La réparation de 1730                         | 42        |
| 1759 et après                                 | 42        |
| <b>UNE SECONDE VIE POUR LA BATTERIE</b>       | <b>49</b> |
| La première phase des travaux de restauration | 49        |
| La reconstruction                             | 54        |
| Ameublement et aménagement des alentours      | 58        |
| <b>GLOSSAIRE</b>                              | <b>61</b> |
| <b>NOTES BIBLIOGRAPHIQUES</b>                 | <b>65</b> |
| <b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b>                | <b>69</b> |
| <b>TABLE DES MATIÈRES</b>                     | <b>73</b> |

## COLLECTION CIVILISATION DU QUÉBEC

### Série ARCHITECTURE

|  |  |
|--|--|
| Maisons et églises du Québec<br>(XVII <sup>e</sup> , XVIII <sup>e</sup> et XIX <sup>e</sup> siècles) | Hélène Bédard  |
| Les églises de Charlesbourg  | Luc Noppen et John R. Porter                         |
| La fin d'une époque<br>Jos.-P. Ouellet, architecte   | Luc Noppen, Claude Thibault et<br>Pierre Filteau     |
| Comment restaurer une maison<br>traditionnelle   | Georges Léonidoff, Vianney Guindon<br>et Paul Gagnon |
| Notre-Dame-des-Victoires à la<br>Place Royale de Québec  | Luc Noppen   |

### Série ARTS ET MÉTIERS

|   |  |
|---|--|
| La poterie de Cap-Rouge<br>Jean-Baptiste Roy-Audy   | Michel Gaumond<br>Michel Cauchon           |
| Les tabernacles anciens du Québec<br>(des XVII <sup>e</sup> , XVIII <sup>e</sup> et XIX <sup>e</sup> siècles) | Raymonde Gauthier                          |
| Premiers peintres<br>de la Nouvelle-France, tome I  | François-Marc Gagnon et<br>Nicole Cloutier |
| Premiers peintres de la Nouvelle-France, tome II  | François-Marc Gagnon                       |
| Discipline de Saint Crépin<br>René Simard, artisan-cordonnier   | Yvan Chouinard                             |
| Les Armuriers de la Nouvelle-France   | Russel Bouchard                            |

### Série CULTURES AMÉRINDIENNES

|   |  |
|---|--|
| Carcajou et le sens du monde<br>(récits montagnais-naskapi) | Rémi Savard                            |
| Tshakapesh (récits montagnais-naskapi)                      | Madeleine Lefebvre                     |
| Ma femme, ma hache et<br>mon couteau croche                 | Normand Clermont                       |
| Chroniques de chasse<br>d'un Montagnais de Mingan           | Serge Bouchard<br>(Mathieu Mestokosho) |

### Série PLACE ROYALE

|  |   |
|--|---|
| La Place Royale, ses maisons, ses habitants              | Michel Gaumond                          |
| Place Royale, Its Houses and Their Occupants             | Michel Gaumond                          |
| À la découverte du passé<br>(fouilles à la Place Royale) | Michel Lafrenière et<br>François Gagnon |
| La Batterie Royale                                       | François Picard                         |

Série HISTOIRE

Le siège de Québec (1759)  
par trois témoins

Jean-Claude Hébert

The Siege of Québec in 1759  
Three Eye-witness Accounts  
(Version anglaise du précédent)

Jean-Claude Hébert

L'invasion du Canada  
par les Bastonnais  
(Journal de M. Sanguinet)

Richard Ouellet et  
Jean-Pierre Therrien

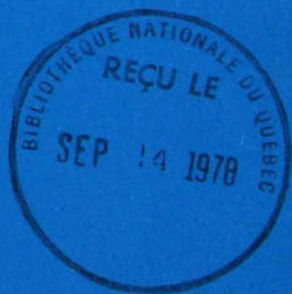












BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC  
REÇU LE  
SEP 14 1978



MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

BNQ



000 467 116

ISBN-7754-3037-4

